

# arom

amitié - réalité - outre mer

**BULLETIN N°28 | NOV. DEC. 2012**

**Editorial : Succès et limites de notre démocratie** *Raymond Césaire* 2

**Nous dialoguons avec... Madame Yamina BENGUIGUI, Ministre de la Francophonie** 3

## Réflexions sur le temps passé et présent

Les RUP « Invariants, une histoire européenne outre-mer aujourd'hui » *Georges Bailey* 6

## Lu dans la presse et dans les revues

Norodom Sihanouk (1922-2012) 8  
A propos des îles Paracels dont Chinois et Japonais se disputent la souveraineté 10

## Vu à la télévision

« L'Algérie à l'épreuve du pouvoir (1962-2012) » film d'Hervé Bourges réalisé par Jérôme Sesquin 11

## Lu chez le libraire

Jacques Borel : « La palabre du serment du Darlac » *Serge Jacquemond* 12  
Emilie Kah-Garrigues : « La petite flingueuse » *Serge Jacquemond* 13  
Scholastique Mukasonga : « Notre-Dame du Nil » Prix Renaudot 2012 *Bernard Laffitte* 13  
Maria Malagardis : « Sur la piste des tueurs rwandais » *Michel Cuingnet* 14  
Moncef Marzouki : « Arabes si vous parliez » *Jean de la Guèrivière* 15  
Henri Prochor « Israël-Palestine : vers une paix historique ». Préface de Stéphane Hessel *R. Césaire* 16  
Dominique Decherf « Couleurs, mémoires d'un Ambassadeur de France en Afrique » *R. Césaire* 17  
David Van Reybrouck « Congo, une histoire » *R. Césaire* 18  
Philippe Mestre « Un acte manqué. Si Pétain avait rallié Alger en 1943 ». Roman France-Empire 20  
Emmanuel Guillon « Art et archéologie du Champa, une ancienne civilisation du Vietnam » *J.-P.D.* 20  
Patrick Deville « Peste et choléra » Roman Seuil Prix FNAC et Prix Femina *Jean-Pierre Ducrest* 21  
« L'impact environnemental de la norme en milieu contraint » *E. de Mari et D. Taurisson - Mouret* 22

## Cérémonies, expositions, conférences et colloques

Rencontre du Sénat « Outre-mer, une mémoire audiovisuelle à partager » *Florelle Chapelle* 23  
Exposition : « L'Algérie aux Invalides » *Martine Cuttier* 24  
CNHI « Vies d'exil 1954-1962. Des Algériens en France pendant la guerre d'Algérie » *R. Césaire* 25  
Musée Cernuschi, « Du fleuve rouge au Mékong, visions du Viet Nam » *Jean-Pierre Ducrest* 25  
Musée Guimet, « Le thé à Guimet, histoire d'une boisson millénaire » *Florelle Chapelle* 26  
Musée du Quai Branly, « Aux sources de la peinture aborigène » *Raymond Césaire* 27  
Musée du Quai Branly « Nigeria, arts de la vallée de la Bénoué » *Raymond Césaire* 27  
Musée Dapper « Design en Afrique, s'asseoir, se coucher et rêver » *Bernard Laffitte* 28

## Institutions et associations amies

ASOM, OIF, CADE, ARRI, I & M, ENFOM, ADOSOM, Les Comptoirs de l'Inde 29

**In memoriam** Andrée Doré-Audibert et Henri Servant 35

# Succès et limites des démocraties

En dépit de ses imperfections, notre démocratie offre l'avantage d'une construction politique qui aura tenu la route pendant un demi-siècle. Le mérite en revient largement à la constitution de 1958 qui a instauré un régime présidentiel plus ou moins fort selon les titulaires du pouvoir et même permis la cohabitation de régimes à priori opposés. Le tour parlementaire que lui donne le Président Hollande, après l'hyper-présidence de Nicolas Sarkozy, prend à contre-pied une opposition restée marquée par la très forte personnalité de son champion.

Comme l'expliquait avec beaucoup de pertinence une ancienne Ministre devenue commentatrice politique, le président Hollande, s'appuyant sur son expérience passée à la tête du parti socialiste et en parfait accord avec son Premier Ministre, gère la chose publique comme il l'avait fait de son parti. Il consulte tous les courants, réunissant des comités, laissant du temps au temps et ne prenant des décisions qu'en ultime ressort. La méthode lui a jusqu'ici d'autant mieux réussi que ses adversaires les plus directs de l'opposition se perdent en conflits de personnes. La majorité qui le soutient devrait permettre au Président de faire passer à minima les réformes de société et institutionnelles qui figuraient dans son programme : mariage et adoption pour tous, éventuel vote des étrangers aux élections locales, en attendant la modernisation de la vie politique proposée avec audace par Lionel Jospin. Les média y trouvent toujours leur compte en jouant, à défaut d'analyses de fond, sur les contradictions dans le temps, faciles à rappeler, des protagonistes de notre vie politique.

Dans le domaine économique et financier, la France se retrouve en matière de déficit budgétaire, d'impôts et de compétitivité, dans une situation qui aurait du concilier la majorité et l'opposition puisque les démarches inspirées du rapport Gallois sont à peu près les mêmes que celles que soutenait la précédente équipe. Elles illustrent le triomphe de la pensée néolibérale unique mais, comme le reconnaissait récemment l'un des grands adeptes de ce courant, la même incapacité à faire évoluer les institutions financières internationales pour nous mettre à l'abri de crises systémiques.

Si l'Europe s'est vue honorée du prix Nobel de la paix en reconnaissance des résultats at-

teints entre ses membres et pour l'encourager dans la construction d'un nouveau modèle économique, elle attend toujours le souffle qui avait fait le succès de ses fondateurs.

En politique extérieure, les partis qui ont porté au pouvoir le Président Hollande sont, davantage encore que ceux qui avaient soutenu le Président Sarkozy, attentifs au respect des droits de l'homme et soumis aux pressions des groupes politiques d'opposants que nous accueillons généreusement. C'est le cas notamment pour les ressortissants du Mali, de Syrie ou d'Iran. La France, ancienne puissance coloniale, dont les forces armées ne sont plus en mesure de peser sur un dénouement de crise dans ces pays, se retourne judicieusement vers les Nations Unies, l'OTAN ou des partenaires régionaux comme la CEDEAO, et la Ligue arabe. Le terrorisme, réponse du faible au fort, rarement défini, est devenu l'alibi sécuritaire des institutions internationales censées faire la paix et converties à une guerre de mots.

La réélection du Président Obama, l'arrivée de M. Xi Jinping en Chine et le retour de M. Abe au Japon, peuvent être considérés comme des gages de stabilité pour l'avenir des relations internationales. Il était heureux, qu'après avoir fait acte de présence à Kinshasa au sommet de la Francophonie, le président Hollande se soit rendu, seul chef d'Etat européen, au 9ème Sommet du Dialogue Europe-Asie de Vientiane, reconnaissant ainsi le poids pris par l'Asie dans les affaires du monde. De même a-t-il géré au mieux le complexe dossier des relations franco-algériennes.

Les conditions d'admission en qualité d'observateur aux Nations Unies de l'Etat palestinien et les réactions qui s'en sont suivies illustrent l'impuissance de la communauté internationale à venir à bout de la situation conflictuelle qu'elle a elle-même créée il y a soixante cinq ans. Plus que jamais, avec une démocratie israélienne gagnée par l'extrémisme, le conflit israélo-palestinien demeure, avec le surarmement qui l'accompagne dans la région, la principale menace contre la paix dans les mois qui viennent... à moins que, comme au plus beau temps de la guerre froide, un équilibre de la terreur ne finisse par s'installer.

Raymond Césaire

*Nous dialoguons avec...*

# *Madame Yamina Benguigui*

## *Ministre de la Francophonie*

*Notre association a été d'autant plus heureuse de saluer votre entrée au gouvernement qu'elle avait déjà suivi votre parcours de cinéaste et de conseillère à la Mairie de Paris, chargée de la lutte pour les droits de l'homme et contre les discriminations.*

*Votre désignation a précédé la « grand messe », qui a lieu tous les deux ans, du Sommet de la francophonie. Le dernier, qui s'était déroulé à Montreux, avait prévu que le XIVème se tiendrait à Kinshasa, perspective qui a suscité pendant deux ans bien des inquiétudes compte tenu de la fragilité de la situation politique de ce pays. Vous avez milité pour que le Président Hollande s'y rende et vous êtes même allée sur place préparer son voyage. Finalement tout s'est bien passé, même si le sujet des droits de l'homme a pris le pas dans les médias sur les autres sujets. Quel bilan tirez-vous, madame la Ministre de ce baptême du feu... médiatique, qui ne vous est pas étranger.*

C'est un bilan positif car j'ai pu en

effet être en première ligne sur ce dossier sensible. Le Président de la République m'avait demandé d'aller sur place fin Juillet à Kinshasa et de lui rendre compte de ce que j'y verrai. Sa décision de se rendre au Sommet n'était alors pas prise. J'ai donc mené un dialogue direct avec les autorités congolaises. Pour interroger nos partenaires sur l'état d'avancement logistique du sommet mais aussi, plus largement pour leur faire part de nos préoccupations sur la situation des droits de l'homme dans le pays. J'ai évoqué avec eux la situation militaire à l'Est du Congo qui, la suite des événements l'a prouvée, était déjà très dégradée. Nous avons pu nous dire les choses en face, dans le respect, mais sans fard. Ce déplacement m'a permis de rencontrer un grand nombre d'acteurs politiques congolais. Les responsables gouvernementaux. Le président Kabila. Mais aussi des opposants politiques, les autorités religieuses et les représentants de la société civile. Ma conviction à l'issue de ces 5 jours sur place a été simple

: la très grande partie des congolais souhaitait que le sommet se tienne et qu'il n'y ait pas de boycott de la partie française. Il fallait donc aller à Kinshasa, pour tout se dire. J'ai remis les éléments de mon rapport au Président de la République et, fin Aout, il a annoncé sa décision de se rendre à Kinshasa. Avant le sommet, le Président a rappelé notre souhait de voir la situation des droits de l'homme s'améliorer, très directement. Je me situe pleinement dans cette manière d'agir au plan diplomatique : parler un langage de vérité, direct, franc, adulte.

*Vous avez inauguré à Beyrouth, une semaine après l'horrible attentat qui a frappé la ville, le 20ème salon du livre francophone et vu le Président libanais. C'est une période délicate pour ce pays. Quel sentiment avez-vous recueilli de sa situation face à la crise voisine ?*

J'ai pu me rendre précisément deux fois au Liban. Pour les obsèques en Juillet du grand journaliste francophone

### BIOGRAPHIE



Née le 9 avril 1957 à Lille (Nord)

#### Fonctions ministérielles

- Ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie.
- Représentante personnelle du Président de la République Française auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Fonctions électives
- Conseillère du 20e arrondissement de Paris, depuis mars 2008 ;
- Conseillère de Paris, depuis mars 2008 ;
- Adjointe au Maire de Paris en charge des Droits

de l'Homme et de la lutte contre les discriminations, de 2008 à juin 2012.

#### Carrière

- Cinéaste, réalisatrice, productrice.

#### Décorations

- Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur
- Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres
- Officier de l'Ordre National du Mérite
- Prix de la Paix à Florence

Libanais, Ghassan Tuéni. Ensuite fin octobre pour l'inauguration du Salon du Livre comme vous l'indiquez. Le Liban est un pays qui me touche car il représente une mosaïque multiculturelle et linguistique et que l'attachement à la Francophonie y est réel et sincère. Lors des obsèques de Ghassan Tuéni, j'ai vu des représentants de toutes les communautés venir témoigner de leur respect pour cette figure francophone qui avait été, sa vie durant, un promoteur de la paix. Face à la situation de tensions que vit le Liban, j'ai voulu témoigner d'abord aux libanais de l'amitié de la France. Rappeler aussi que la

*moment, américain. Ne pensez-vous pas que la visite officielle en Algérie, que vous êtes mieux placée que tout autre pour aider à préparer, peut constituer un élément très important dans la stratégie de pacification de la zone sahélo-saharienne ?*

Il y a beaucoup d'attente de la part des autorités algériennes depuis l'alternance politique en France. J'ai pu le constater en allant en septembre en Algérie rencontrer les membres du nouveau gouvernement algérien. Ce gouvernement est prêt à débloquer certains dossiers, notamment économiques. Ils attendent un changement d'attitude de la France

approche multilatérale.

*AROM, dont vous savez qu'Abdou Diouf est le Président d'honneur, fêtera bientôt ses dix ans au service d'une meilleure compréhension entre ceux qui ont servi autrefois l'Empire français et les nouvelles générations. La Francophonie y a toujours tenu une place essentielle. Comment la voyez-vous se maintenir et même éventuellement progresser face à l'omniprésence de l'anglais dans la mondialisation ?*

Face à l'omniprésence de l'anglais je ne suis pas défaitiste. Je défends l'inscription de la langue française dans le multilinguisme. Notre force c'est d'être une langue présente sur cinq continents. Nous partageons ce privilège avec l'anglais d'ailleurs.

Avec Abdou Diouf, nous partageons cette conviction que la progression de notre langue passe par l'Afrique. Nous pourrions être plus de 750 millions de Francophones d'ici une quarantaine d'années, 80% des Francophones seraient alors Africains. Pour que cette progression advienne, car elle serait spectaculaire et positive pour l'influence de notre langue, la qualité de l'enseignement du Français doit progresser dans certains pays. En Afrique du Sud en juillet, au Congrès mondial des professeurs de français, j'ai entendu ces enseignants qui souhaitent être davantage soutenus. Les Etats francophones doivent veiller à la qualité de la formation de leurs professeurs. L'Agence universitaire de la Francophonie peut les y aider par les campus numériques francophones pour développer la formation à distance des étudiants, futurs enseignants. Je souhaite, à mon niveau, m'engager dans un plan pour qu'il y ait demain « 100 000 professeurs de français » formés en Afrique. Il faut être volontariste dans ce domaine. ■



Yamina Benguigui lors de l'inauguration du salon du livre de Beyrouth

langue française est une langue de paix, de culture, qu'elle constitue un trait d'union entre des peuples très différents. C'est une parcelle du message de Ghassan Tuéni que je me suis appropriée. Dans ces moments difficiles pour le Liban, il faut donc rechercher dans la diversité des cultures et des religions, ce qui rapproche les hommes entre eux et non ce qui les divise. C'est cette leçon d'humanisme élémentaire que j'ai retenue lors de mes déplacements au Liban et que la Francophonie permet de transmettre.

*Venant après celui sur la Syrie, l'engagement du Président Hollande sur le Mali inquiète compte tenu de la faiblesse des forces de la CEDEAO, du peu d'engagement de nos partenaires européens et, pour le*

vis-à-vis de l'Algérie. La langue française est en train de se débarrasser des oripeaux du colonialisme. C'est une langue égalitaire, solidaire. La reconnaissance de la responsabilité de la République française dans la répression du 17 octobre 1961 a été appréciée à cet égard. C'était un geste symboliquement et historiquement fort. L'engagement du Président de la République de construire une méditerranée des projets est également important. Il est essentiel que les binationaux jouent tout leur rôle dans les projets économiques qui en découleront. Sur la crise dans le Sahel, la France souhaite développer une approche multilatérale qui tienne compte de l'ensemble des pays concernés par la crise. L'Algérie a vocation à prendre pleinement sa place dans cette

## FILMOGRAPHIE

Née Yamina Zora Belaidi à Lille dans une famille de parents algériens (son père avait appartenu à une cellule du MNA), Yamina Benguigui a fait ses études dans cette ville puis l'Université Louis Lumière de Lyon II.

Elle débute sa carrière comme assistante réalisatrice, auprès de Jean-Daniel Pollet, avant de fonder avec Rachid Bouchareb une société de production nommée « Raya Films ». Elle produit sur France 3, entre 1990 et 1991, une émission hebdomadaire culturelle et musicale intitulée Rencontres traitant de sujets liés aux communautés immigrées en France. Elle réalise, elle-même, de nombreux documentaires tels : la série Femmes d'Islam, pour France 2, en 1994, puis La Maison de Kate, un lieu d'espoir (1995), sur un centre de traitement de la toxicomanie.

Son documentaire Mémoires d'Immigrés, réalisé en 1998 pour Canal+, a un fort impact lors de sa sortie en salles. Elle y retrace l'histoire de l'immigration maghrébine à travers des témoignages qui rendent compte de la quête d'identité et des effets du racisme. En 2000, elle réalise le court-métrage Pimprenelle, pour la collection Pas d'histoires ! Douze regards sur le racisme au quotidien (2001). En 2001, elle présente son premier long-métrage de fiction, Inch' Allah dimanche, qui remporte de nombreux prix.

Elle présente avec Gilles Schneider l'émission Place de la République sur France 2, puis D'une rive à l'autre de la Méditerranée en 2003. Elle est présidente du FIPA pour trois ans. Son documentaire Aïcha, Mohamed, Chaïb... engagés pour la France, sur l'intégration dans l'armée, est diffusé sur France 3 en octobre de la même année. Yamina Benguigui reçoit le prix « Il Sigillo delle Pace » à Florence pour l'ensemble de son œuvre. Elle est chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur depuis le 12 juillet 2003, et officier dans l'ordre des Arts et des Lettres depuis 2007 ; Yamina Benguigui est également décorée de l'Ordre national du Mérite (chevalier en 1997, promue officier en 2007). Elle est membre depuis 2006 du Haut Conseil à l'intégration.

Elle crée au printemps 2006 la société de production « Elemiah » en collaboration avec Marc Ladreit

de Lacharrière. L'objectif de cette société est de « favoriser la représentation des minorités à la télévision et au cinéma ». Elle emploie des personnes issues de l'immigration et produit des fictions mettant en scène des héros de toutes origines.

Depuis janvier 2007, elle est marraine de Bibliothèques sans frontières, une jeune ONG visant à faciliter l'accès au savoir dans les pays en voie de développement.

Depuis 2007, elle écrit, réalise et produit Aïcha, une fiction pour France 2, mettant en scène la vie d'une jeune française issue de l'immigration maghrébine dans une banlieue de Paris. Rêvant de liberté et d'indépendance, celle-ci cherche à créer sa propre identité sans passer par la case mariage et sans rompre avec sa famille. Suivie par plus de cinq millions de téléspectateurs, ce téléfilm, véritable succès public, réalisera la meilleure audience 2009 pour une fiction française diffusée sur France Télévisions.

Le documentaire 9/3. Mémoire d'un territoire diffusé le 29 septembre 2008 sur Canal+ a été plébiscité par la presse et a reçu en 2009 le Globe de Cristal pour le meilleur documentaire. Le film retrace l'histoire de la Seine-Saint-Denis (le « 93 » ou « 9/3 ») à partir du milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Selon le documentaire, ce territoire aurait toujours été sacrifié par l'État : concentration des industries, relégation des populations les plus pauvres, grands ensembles déshumanisés et mal construits, sous-équipement chronique; une des raisons des émeutes de banlieue, en 2005, serait cette discrimination territoriale et, aujourd'hui, ethnique. Cette thèse de la paupérisation organisée du nord-est de la banlieue de Paris soulève cependant la critique de plusieurs historiens interrogés à l'issue de la vision de ce film et dont seuls les propos allant dans le sens de cette idée centrale ont été retenus au montage. Selon ses détracteurs, ce film doit être regardé comme une œuvre militante, avec les qualités et les défauts du genre, mais non comme un travail de reconstitution du passé, qu'ils jugent souvent fort éloigné de la thèse qu'il entend défendre. Ces thèses et propos étant revus point par point sur un site où la réalisatrice répond à chaque accusation.

# INVARIANTS, *une histoire européenne outre-mer d'aujourd'hui*

Georges Bailey

Je venais de terminer et de diffuser un rapport sur la question stratégique de la mobilisation des fonds européens au service d'un développement régional coordonné entre les RUP et les pays ACP et de tenter de répondre à la question récurrente de la coordination du FED et du FEDER. J'avais souffert sur ce rapport mais j'étais satisfait du résultat lorsqu'une vieille connaissance à moi, un combattant historique de l'Europe des outre-mer, un fin connaisseur des arcanes ultramarines de ces dossiers à Bruxelles me faisait, au détour d'un courriel, l'air de rien, un cadeau inattendu : le premier discours aux élus d'Outre-mer en juin 1987 de Jacques Delors, alors Président de la Commission européenne.

Comment devais-je interpréter cet envoi d'un texte, vieux de 25 ans, en réponse à mon rapport ? Quel message devais-je comprendre à la lecture de ce texte ? Quel lien devais-je faire entre le travail que je venais de livrer et ce discours d'un Président de la Commission européenne ? Connaissant bien mon interlocuteur, je pris cet envoi très au sérieux comme on peut prendre un message a priori énigmatique d'une personne plus ancienne que soi et excellente spécialiste depuis des années de questions dont je ne m'occupais que depuis dix ans seulement. C'est donc avec une curiosité mêlée de respect que je profitais d'un déplacement en train en province pour me plonger dans la lecture des onze pages dactylographiées dans une présentation que les amateurs d'archéologie administrative connaissent bien.

S'il me fallait qualifier les sentiments qui m'ont traversé dès les premiers paragraphes, je dois avouer que la curiosité initiale m'avait vite quitté pour être remplacée par une sincère surprise rapidement enrichie, les mots avalés, par une stupéfaction admirative. Moi qui depuis des années m'occupais d'affaires européennes d'outre mer, je découvrais que je faisais du Delors sans le savoir comme monsieur Jourdain faisait de la prose, que j'avais tenté avec plus ou moins de succès de mettre en œuvre des idées qui avaient été clairement exprimées il y a 25 ans. Je prenais conscience que mon rapport proposait une solution concrète à une orientation fixée par le Président Delors à l'époque et ces 40 pages du rapport étaient une démon-

stration technique de quelques paragraphes limpides et bien ciselés.

Lorsque l'on pense par son travail avoir trouvé une bonne idée, lorsque sa propre réflexion arrive à organiser une présentation d'un problème que l'on estime juste et pertinente et que l'on se rend compte que des décennies plus tôt une autre personne est arrivée aux mêmes conclusions que vous et a déjà fait l'objet d'une présentation de même nature, vous éprouvez instantanément un cocktail d'impressions mêlées : une pointe de déception au constat que votre idée que vous croyiez originale ne l'était pas et une confirmation de vos analyses car, avec le recul et au regard des informations postérieures, les conclusions restent les mêmes. Ce n'est donc pas l'idée originale qu'il faut souligner mais bien le caractère permanent de la situation, comme un invariant structurant l'outre-mer européen sur lequel nous devons résolument asseoir notre réflexion.

Cet invariant a trois composantes autour desquelles se structure la politique de l'Union européenne vis-à-vis des outre-mer. La première est celle de la définition d'un cadre juridique tenant compte des spécificités de nos collectivités et ce sera ici le fameux article 349 auquel chaque RUP n'hésite pas à se référer au nom de l'ultrapériphérie. La deuxième a trait à l'adaptation des politiques sectorielles au contexte particulier de nos territoires lointains : chacun a en tête les aménagements, obtenus souvent de haute lutte, aux procédures et aux outils réglementaires et financiers mis en œuvre par l'Europe. La troisième enfin concerne le développement la coopération régionale avec les pays ACP par une redécouverte de la géographie comme facteur de croissance en complément d'une relation historique avec le continent européen. Remarquable triptyque, triple approche complémentaire pilier d'un développement économique des outre-mer inscrit dans le temps et définissant un équilibre subtil sur lequel doit pouvoir s'appuyer un modèle de croissance. Trois invariants de cet équilibre en quête d'une harmonie économique, sociale et culturelle sur lesquels il nous faut résolument débattre au regard des enjeux auxquels sont confrontés ces territoires européens ultrapériphériques.

Si ma sympathique (més)aventure professionnelle intéresse les fidèles lecteurs d' AROM, je développerai dans le prochain numéro cet équilibre fondamental de la politique européenne des outre-mer dans une contribution plus fouillée que ce billet d'humeur où se mélange la conviction prétentive d'avoir bien posé le problème et

l'humilité respectueuse de comprendre s'inscrire dans une lignée et la continuité d'une réflexion sur l'outre-mer qui ne demande qu'à être approfondie.

A vous de me dire ! ■

## Les Régions Ultrapériphériques (RUP)

Leur existence est reconnue par l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (ex-article 299, paragraphe 2, du traité instituant la Communauté européenne).

L'Union européenne compte huit «Régions ultrapériphériques européennes» (RUP). Il s'agit de territoires **géographiquement éloignés** du continent européen, mais qui font **partie intégrante des États membres**.

4 Départements d'Outre-mer français: **la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion**<sup>1</sup>

1 Collectivité d'Outre-mer françaises: **Saint-Martin**

2 Régions autonomes portugaises: **Madère et les Açores**

1 Communauté autonome espagnole: **les Iles Canaries**.

La législation et l'exercice des droits et obligations communautaires s'appliquent intégralement aux RUP, contrairement aux Pays et Territoires d'outre-mer, qui ont un statut différent<sup>2</sup>.

<b>Açores</b>	Océan Atlantique	Ponta Delgada	2 333 km <sup>2</sup>	245 000 hbts
<b>Canaries</b>	Océan Atlantique	Las Palmas	7 447 km <sup>2</sup>	2 077 000 hbts
<b>Guadeloupe</b>	Mer des Caraïbes	Pointe-à-Pitre	1 710 km <sup>2</sup>	450 000 hbts
<b>Guyane</b>	Amérique du Sud	Cayenne	84 000 km <sup>2</sup>	229 000 hbts
<b>Madère</b>	Océan Atlantique	Funchal	795 km <sup>2</sup>	247 000 hbts
<b>Martinique</b>	Mer des Caraïbes	Fort-de-France	1 080 km <sup>2</sup>	402 000 hbts
<b>Réunion</b>	Océan Indien	Saint-Denis	2 510 km <sup>2</sup>	817 000 hbts
<b>Saint-Martin</b>	Mer des Caraïbes	Marigot	53 km <sup>2</sup>	36 661 hbts

### Les spécificités des RUP

#### *Entre contraintes...*

L'éloignement du continent européen, l'insularité, une faible superficie, un relief et un climat difficiles et la dépendance économique vis-à-vis d'un faible nombre de produits sont autant d'handicaps dont la permanence et la combinaison nuisent gravement au plein développement de ces régions

#### *...et atouts:*

Diversification: les RUP permettent à l'UE de détenir un territoire maritime très étendu et une économie diversifiée. Par exemple, ces régions fournissent des produits agricoles, comme le rhum, le sucre de canne, les bananes et autres fruits et légumes tropicaux qui répondent à la demande des consommateurs européens;

Positionnement géostratégique: les RUP offrent à l'UE de grandes possibilités de développement des relations avec leurs pays voisins (Macarésie, Caraïbes, Amérique centrale et sud-ouest de l'Océan Indien);

Potentiel pour certaines activités de recherche et de haute technologie : exemples: Agence spatiale européenne en Guyane, Institut d'Astrophysique des îles Canaries; Département d'Océanographie et de Pêche de l'université des Açores, recherche médicale à la Réunion, Pôle de recherche agro-alimentaire à la Martinique, recherche en matière de NTIC à la Guadeloupe

1 Mayotte, ancien PTOM devenu officiellement en mars 2011 le 5ème DOM et le 101ème département français, a manifesté avec l'appui des autorités françaises le souhait d'accéder au statut de RUP à l'horizon 2014.

2 Les pays et territoire d'outre-mer (PTOM) sont les 21 pays et territoires énumérés à l'annexe II du Traité. N'appartenant pas à l'Union, le droit communautaire ne leur est pas applicable, à l'exception du régime d'association basé sur la Partie IV du Traité.



## Lu dans la presse et dans les revues

### NORODOM SIHANOUK (1922-2012)



*Ancien roi et chef d'Etat du Cambodge, Norodom Sihanouk est mort le 15 octobre 2012 à Pékin à 90 ans. Porté sur le trône en 1941 par la puissance coloniale française, il fit accéder son pays à l'indépendance en 1953 avant d'être évincé par le coup d'Etat du général Lon Nol en 1970, puis de tomber en 1975 entre les mains des Khmers rouges, dont il devint un otage et un atout. Chassé par les Vietnamiens en 1979, il s'enfuit in extremis à Pékin. Il refit surface avec les accords de Paris de 1991 et l'arrivée des soldats des Nations Unies dont 2.000 français. Redevenu roi en 1993, il abdiqua en faveur de son fils en 2004. Le retour de la dépouille s'est effectué grande pompe à Phnom Penh où pendant trois mois tout le peuple sera admis à visiter la dépouille. Après la crémation qui doit avoir lieu le 4 février, ses cendres seront en partie dispersées dans le Mékong, le reste gardé dans un stupa dans l'enceinte du Palais royal.*

*En dépit de la discrétion qui a entourée jusqu'ici du côté français cette disparition, il était difficile pour AROM, dont plusieurs membres l'avaient connu, de ne pas évoquer ce personnage qui a marqué notre décolonisation.*

Extrait d'un article du 15/10/12 de Pascal Priestley, avec l'AFP

Derrière l'image d'un autocrate à l'humeur velléitaire, l'ex-roi Norodom Sihanouk, une des grandes figures politiques asiatiques du XXe siècle, n'aura eu de cesse de préserver l'unité du Cambodge, déchiré par des décennies de guerre civile. Deux fois exilé, deux fois restauré, ce personnage hors du commun avait abdiqué à 82 ans pour raison de santé, en s'assurant de la survie de la monarchie pour éviter le «chaos». Son fils préféré, Norodom Sihamoni, lui avait succédé en 2004.

Pendant plus de 50 ans, le petit homme au caractère souvent déconcertant et à la voix haut perchée, grand amateur de champagne et de foie gras, cinéaste, poète et compositeur, s'est déployé inlassablement sur la scène diplomatique internationale en dépit d'une carrière à éclipses.

Fier d'avoir côtoyé tous les grands de l'après-guerre, Tito, Mao et de Gaulle, qu'en francophone passionné il admirait profondément, Sihanouk a survécu aux manipulations de ses protecteurs français, à l'humiliation d'un coup d'Etat, à la captivité sous les Khmers rouges et à l'exil.

Pour le petit peuple cambodgien qui le vénait comme un demi-dieu, il était Samdech Euv, Monseigneur Papa. «Sihanouk est le Cambodge»,

résumait simplement son biographe officiel Julio Jeldres.

Installé sur le trône par les Français en 1941, il obtint douze ans plus tard l'indépendance du pays, sans effusion de sang.

Après avoir choisi d'abdiquer une première fois pour embrasser la politique au milieu des années 1950, l'héritier des bâtisseurs d'Angkor, plusieurs fois Premier ministre, consacre toute son énergie à l'idée qu'il se fait du Cambodge, un petit royaume «neutre», au passé fabuleux.

Avec Habib Bourguiba (Tunisie), Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Hamani Diori (Niger), il fait partie des fondateurs de la francophonie, dessein à leurs yeux de regrouper les pays nouvellement indépendants pour poursuivre avec la France des relations fondées sur des affinités culturelles et linguistiques.



Norodon Sihanouk et la princesse reçus à l'Elysée les 24 juin 1964

De cette première «ère Sihanouk», les Cambodgiens se souviendront d'une époque de paix et de relative prospérité, d'un certain «âge d'or» dont la vision nostalgique est ren-

forcée par les terribles épreuves qui suivirent.

## Allié et captif

Investi de la double légitimité dynastique et populaire, Sihanouk n'a jamais reculé devant les volte-face les plus spectaculaires et les alliances apparemment incongrues, avec la Chine et la Corée du Nord notamment.

Mais sa décision la plus controversée restera son alliance avec le régime de Pol Pot.

En mars 1970, alors que Sihanouk est en visite en URSS, le général Lon Nol, chef du gouvernement et allié des Américains, le renverse. Immédiatement, le roi part à Pékin pour fonder un gouvernement en exil, le Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa, et se range du côté du Nord Viêt-Nam espérant du gouvernement de Hanoï de l'aide militaire pour lutter contre le gouvernement dissident du Cambodge. Il



Discours de Phnom Penh du 1er septembre 1966

il démissionne et est détenu en résidence surveillée. En 1979, à la chute des Khmers rouges, il fuit le Cambodge avant l'invasion vietnamienne et trouve refuge en Corée du Nord.

## «cette trop longue longévité»...

Juste après les accords de paix de Paris en 1991, dont il est l'un des artisans, Sihanouk rentre triomphalement chez lui et remonte sur le trône en 1993, comme monarque constitutionnel qui «règne mais ne gouverne pas».

il avait estimé avoir vécu trop longtemps. «Cette trop longue longévité me pèse comme un poids insupportable», avait-il écrit.

Norodom Sihanouk était un homme de scène épris de communication. Playboy, bon vivant, il était aussi un artiste qui avait réalisé une douzaine de films, écrit des poèmes et composé des chansons. Marié à six reprises, il était le père de 14 enfants, dont cinq ont été tués par les Khmers rouges

## L'héritage ambigu

« Personnage haut en couleur, séducteur et facétieux, il laisse derrière lui un héritage ambigu. A-t-il amorti les turbulences auxquelles son petit royaume a été exposé ou a-t-il contribué à le provoquer ? « A force de confondre ses convictions avec l'intérêt général, il a condamné le Cambodge contemporain à subir les vicissitudes de son destin personnel » estime à juste titre Sophie Boisseau Du Rocher, chercheur à l'Asia Center. « Etonnant renversement de situation : plutôt que la monarchie démocratique que Norodom Sihanouk appelait de ses vœux dans les années 50, on observe aujourd'hui la monarchisation d'une république dirigée par un ancien Khmer rouge. Dernière facétie de Monseigneur Papa.. ». ■



Le mausolée où le peuple défile devant la dépouille de Sihanouk

devient président du Front uni national du Kampuchéa.

Le 17 avril 1975 : l'Armée populaire de libération nationale du FUNC remporte la victoire militaire. Le Kampuchéa démocratique est fondé et Norodom Sihanouk en devient le président. Cependant, en avril 1976,

Mais l'État de droit est encore loin de prévaloir dans un pays où le Premier ministre Hun Sen n'a de cesse de consolider un pouvoir qu'il détient depuis 1985.

Après son abdication, Sihanouk a continué à donner son avis sur la vie politique, depuis Phnom Penh



## Lu dans la presse et dans les revues

### A propos des îles Paracels

AROM avait rendu compte dans son bulletin n° 19 de décembre 2009 sous la plume de Jean-Pierre Ducrest des « Récits et lettres d'Indochine et du Vietnam 1927-1957 » de Jean Le Pichon. Ce livre avait relaté un incident franco-japonais à propos des Paracels qui, rétrospectivement, compte tenu des tensions nées dans la zone entre Chinois et Japonais, ne manque pas d'intérêt.

Page 115 du livre de Jean Le Pichon « Petit cargo contre gros cuirassé »



« Cet atoll inhabité à 450 Km à l'est de Tourane n'était fréquenté que par de rares bateaux japonais venant y chercher des phosphates et du guano. La prise de possession fut confiée à la Garde Indochinoise d'Annam qui devait assurer l'occupation. Fauchoux, l'ingénieur des TP de Tourane, qui fit partie de l'opération nous raconta l'aventure et Hélène en donne le récit dans sa lettre du 18 août 1938 :

« A la pendaison de crémaillère de la nouvelle résidence des Ducrest, Fauchoux nous raconta des choses fort intéressantes sur les îles Paracels. Poussés par les Anglais, nous les avons occupées, devançant de peu les Japonais. Des deux principales îles, l'une a 400 m de long sur 800 de large, l'autre plus grande a quelques arbres. Les Japonais y récoltent des phosphates et du guano. La plus haute altitude est de 8 m et il n'y a

que de l'eau saumâtre. C'est la Garde Indochinoise (GI) qui est allée occuper ces deux îles avec un détachement de linhs dans chacune d'elles et un garde principal à leur tête. Il s'agissait de Rouzade et de Brutus, précédemment à Quang Ngai, que nous avons bien connus. Mais ce fut Grethelm, inspecteur de la GI à Huê, qui en prit possession. Et ce fut assez amusant.

Comme il approchait avec son détachement embarqué sur un misérable petit cargo, deux cuirassés de l'escadre japonaise vinrent les encadrer. Pour débarquer, Grethelm fait mettre à la mer un sampan avec quelques hommes et un garde principal qui n'en menaient pas large. Immédiatement, les Japonais mettent à l'eau deux baleinières chargées d'hommes avec fusils et mitrailleuses qui encadrent leur sampan. Voyant cela, Grethelm se dirige vers le cuirassé amiral et demande à monter à bord. A sa question :

« Que veulent les Japonais ? »

On lui répond que les marins vont à terre pour se dégourdir les jambes. « Et moi, dit Grethelm, je suis envoyé par le gouvernement français en qualité de gendarme pour la police des îles et, pour y envoyer vos hommes, vous devez m'en demander l'autorisation. »

Alors l'amiral japonais intervint et dit qu'il valait mieux attendre l'avis des gouvernements respectifs et, pendant que la TSF fonctionnait, on offrit de nombreux rafraîchissements à Grethelm, force alcool dans l'espoir de l'enivrer. Mais celui-ci, vieux légionnaire, resta ferme et de sang-froid tandis qu'autour de lui les officiers japonais perdaient plus ou moins la tête et ils en eurent une vive admiration pour lui autant que pour son cran.

Finalement, tout s'arrangea par

TSF et Grethelm alla occuper les îles Paracels où flotta désormais le pavillon français. En ce moment, on y construit des maisons en madrépores et des citernes pour recueillir l'eau de pluie. Ils sont équipés de gros frigidaires et on leur a constitué un gros approvisionnement dans le cas fort probable où le mauvais temps empêcherait la liaison prévue en principe tous les trois mois.

Cette affaire de Paracels renforça le sentiment général que les Japonais s'étaient lancés en Chine dans une aventure au-dessus de leurs moyens. Ne venaient-ils pas de reculer devant le pavillon français ?

Je ne puis m'empêcher aujourd'hui, en écrivant ces lignes, de penser que ce fut la dernière manifestation – toute de bluff – la dernière illusion de l'Empire colonial européen qui sera immédiatement suivie d'un effondrement catastrophique. L'histoire de l'occupation des îles est en elle-même prophétique. Le ravitaillement et les relèves s'avèrent très difficiles. Ces atolls sont inhabitables et ils sont inabordable au moindre mauvais temps, sans une importante structure logistique. Les gardes principaux qui subirent cette épreuve en seront traumatisés. Deux en moururent. Le dernier, Bélieu, était mon adjoint à Dalat en 1944 quand il fut désigné pour ce poste. Survint le coup de force japonais du 9 mars 1945 alors qu'il était déjà sur l'île depuis six mois. Personne ne se soucia de lui et il fut oublié avec sa vingtaine de linhs. Les provisions épuisées, ceux-ci décidèrent de le tuer pour le manger. On découvrit la tragédie à la fin de 1945 quand un bâtiment de la Marine Nationale put à nouveau assurer la liaison. Ainsi périt le pauvre Bélieu en même temps que la souveraineté française sur les îles Paracels ! » ■



## Vu à la télévision

### Une leçon d'histoire édifiante

signée Hervé Bourges  
Extrait de *El Watan.com*

Diffusé dimanche 30 septembre à 21h et le 7 octobre à 22h sur France 5, le dyptique l'Algérie à l'épreuve du pouvoir 1962-2012, le film d'Hervé Bourges, réalisé par Jérôme Sesquin, est appelé à faire date dès lors qu'il plonge avec pertinence au cœur du pouvoir algérien et des lettres politiques qui n'ont cessé de l'agiter un demi-siècle durant.

Ce documentaire historique est tout d'abord fort bien structuré deux parties de 60 minutes : «L'ère autoritaire (1962-1988)» et «L'ère des tempêtes (1988-2012)». Les principaux épisodes de cette saga du pouvoir sont remarquablement mis en perspective grâce à l'agencement judicieux d'interviews et d'archives, les uns et les autres éclairant des faits historiques et des zones d'ombre, même si certains demeureront dans la non-élucidation (les assassinats politiques notamment).

Le mérite principal de ce travail sérieux de documentariste est l'absence de tout présupposé idéologique ou de jugement des acteurs de la vie politique algérienne, approchés de manière telle qu'ils s'expriment le plus souvent avec une sincérité rarement entendue de la bouche de responsables politiques algériens. La grande connaissance, sans doute, d'Hervé Bourges du pays, de ses us et coutumes, de la sphère politique et de ses représentants a constitué un atout non négligeable à même de susciter confessions et réflexions



Hervé Bourges

dans une interface éclairante.

Le premier comme le deuxième volet mettent en lumière une caractéristique fondamentale du jeu politique algérien : la prise de pouvoir et l'absence de règles démocratiques qui auraient garanti le libre exercice électoral des citoyens. La crise de l'été 1962, par exemple, marque la fin de la légitimité incarnée par le GPRA et le recours systématique au coup de force illustré par « le réajustement révolutionnaire » du 19 juin 1965, qui porte de manière définitive l'armée nationale à l'exercice réel du pouvoir, même si la mainmise sur les institutions est parfois plus ou moins visible ou plus ou moins masquée. Les nombreux témoignages des personnalités questionnées mettent en lumière la volonté de Boumediène et de ses proches d'accaparer le pouvoir avec la complicité de Ben Bella qui ne s'en cache pas, convaincu que son charisme va asseoir son autorité et sa dérive dictatoriale adossées à une sécurité militaire, dont le rôle ne cessera de croître jusqu'à peser sur les choix politiques et sur celui des hommes.

Au vu de ces deux heures de projection, nombre de téléspectateurs peu au fait des réalités politiques algériennes – et surtout les plus jeunes – vont réaliser combien l'histoire contemporaine de leur pays leur a été dissimulée, tronquée, manipulée au nom des enjeux de pouvoir qui ont parfois confiné à l'erreur, propre aux apprentis sorciers (voir les pré-

visions erronées des services secrets au moment des législatives de 1991-1992 qui vont plonger la société algérienne dans les ténèbres et la tragédie de la décennie noire).

La qualité première de ce document télévisuel réside dans le choix pertinent des intervenants et acteurs. C'est ainsi que nous entendons les derniers propos publics de Ben Bella qui décédera peu après. Deux personnalités ressortent par la justesse de leurs analyses, à savoir Lakhdar Brahimi, longtemps ambassadeur, et Rédha Malek, négociateur à Evian et ancien Premier ministre. L'un comme l'autre empêchent de conclure au «tous pourris».



Chadli Benjedid décédé le lendemain de la présentation du film d'Hervé Bouges

La classe politique algérienne n'a été ni blanche ni noire et la corruption est aussi omniprésente comme fléau consanguin. Mais la nature même du régime ne pouvait que privilégier la médiocrité et nuire à l'émergence d'une véritable élite politique.

Signalons également les propos empreints de distance de l'historien Abdelmadjid Merdaci. Des erreurs ont donc été commises depuis le choix d'une stratégie de développement (l'industrie industrialisante)

jusqu'à la mauvaise gestion (et les calculs erronés) de l'islamisme. On déplore toutefois l'absence de Bouteflika de ce casting royal et le fait que Khalida Toumi exhume son passé de pasionaria plutôt que de répondre sur les raisons de son ralliement à Bouteflika.

Mais ce ne sont là que des remarques secondaires, dès lors que l'ensemble des faits évoqués et des propos tenus par les uns et les autres ne souffrent, eux, d'aucune réserve majeure. Nous pourrions détailler et



relever telle ou telle phrase, tel ou tel aveu, telle ou telle réflexion. Mais il

est préférable d'enclencher les magnétoscopes et de voir et revoir cette Algérie à l'épreuve du pouvoir (référence à un livre d'Hervé Bourges portant le même titre) qui témoigne avant tout de l'amour indéfectible porté par cet ancien journaliste à une Algérie qu'il a connue, qu'il a servie et qu'il porte dans son cœur à jamais. En tout cas, ce document par sa pertinence et le souci pédagogique pour les non-initiés n'est pas sans rappeler la qualité extrême des films produits par la BBC (Israël et les Arabes en particulier). ■



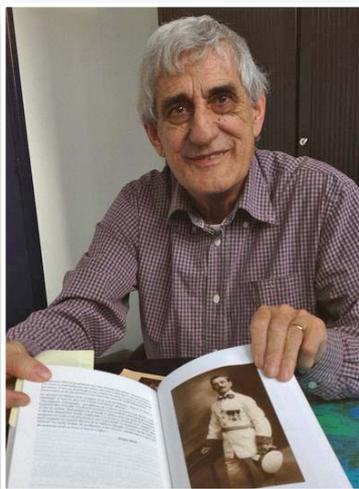
## Lu chez le libraire

### La palabre du serment du Darlac de Léopold Sabatier

par Jacques Borel  
Coéditeurs Ibis Press

“La palabre du Serment du Darlac” c’est un peu « La chanson de Roland » du 20ème siècle colonial. Ce texte, publié officiellement en 1930 par le Gouverneur Général de l’Indochine est un symbole de l’époque où la France se voulait être la protectrice des opprimés qu’elle administrait, plus ou moins directement, contre les pouvoirs abusifs des hiérarchies locales traditionnelles.

Sabatier est le grand oncle de l’auteur Jacques Borel. Ce dernier



rappelle l’aventure de cet administrateur qui, sans discontinuer de 1914 à 1926 s’est appliqué comme chef de la province du Darlac (au Sud le la cordillère annamitique), à défendre ses administrés les Moïs, les sauvages en langue annamite, (les Laotiens les appellent les Khas) contre le pouvoir impérial de Hué et aussi contre l’ap-

pétit en terres rouges, celle des plateaux riches en thé, en riz, en café ou en latex, des colons français.

La Palabre c’est le récit combien symbolique, de la réunion à Ban-Me-Thuot le 1er janvier 1926, tenue, par le résident avec tous les chefs de sa circonscription (Rhadès, Djarays, Mhongs etc...) pour les inciter à parler ensemble des problèmes importants de “l’année nouvelle” : la loi et les chefs, les esclaves, les insoumis, et les miliciens, la terre et la route, l’école et les médecins) !...

A la fin de ce long échange de forme traditionnelle l’administrateur conclut : Amorcez les jarres, battez du tamtam, frappez les gongs. Que le vin de riz et le sang du buffle sacrifié scellent notre serment !... Et tous prêtent serment.

Borel raconte la suite : une campagne de calomnies fut entreprise

contre cet européen dérangeant. Bien que réhabilité avec l'appui du Gouverneur Général, Sabatier est nommé Inspecteur « des Affaires Administratives des pays Moïs, mais malade et assez découragé, il quitta définitivement l'Indochine en 1931 pour mourir en France en 1936.

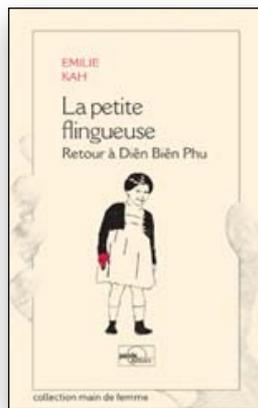
A ce jour revanche de l'histoire : changement complet de la politique des maîtres du pays. Après l'Empereur d'Annam, le Gouverneur Général français, le chef communiste Ho Chi Minh, voici que le "Gouvernement démocratique du Vietnam" vient de décider de réhabiliter la culture ancestrale des Moïs, ces sujets non annamites anciens sauvages esclaves, en restaurant l'ancienne résidence de Sabatier à Kontum, aménagée en musée et en construisant, à Ban-Me-Thuot, un musée moderne consacré à l'ethnologie du Darlac inauguré en novembre 2011, (la conception de ce musée ayant bénéficié de la collaboration du Musée Branly).

En résumé le livre de Borel, illustré de nombreuses photos et de reproductions qui proviennent d'une légende Rhadée du 16ème siècle, mérite une lecture qui éclaire bien combien l'actualité peut transformer l'héritage du passé.

Serge Jacquemond

## **La Petite Flingueuse ; Retour à Diên Biên Phu**

*par Emilie Kah  
Editions Parole  
(Coopérative Copsi)*



Voilà un petit livre qui n'est pas comme les autres :

La forme : un format de carte postale (10x16), léger (87 pages), un éditeur Coopérative provincial très peu connu, un dessin enfantin pour un sujet grave, sur la couverture.

Le fond : l'auteure Emilie Kah-Garrigues, la cinquantaine, retrouve la photo d'une petite fille de 5 ans. Cette photo, elle date de 1974, et a été prise quelques mois avant la mort de son père, officier à Diên Biên Phu.



La petite fille c'est l'auteure elle-même. Ses souvenirs d'enfant sont évoqués avec pudeur, passion, nostalgie. Ils enchainent le passé intime avec le présent : la cérémonie présidée par Jacques Chirac aux Invalides le 7 Mai 2004 ; la visite au monument inauguré en Mars 1999 à Diên Biên Phu, à la mémoire des français tués dans l'horreur du camp retranché, en présence de 300 anciens vaincus et fait remarquable très emblématique et aussi des représentants officiels des vainqueurs.

Ce petit livre ce n'est pas l'Histoire (avec un grand H), ce n'est pas un

roman ou une fiction, c'est la réalité, d'une tendresse filiale, des souvenirs intimes qui s'expriment lentement, par saccades émues, en contre point d'événements publics plus récents. C'est une invite à la réflexion sur le destin des hommes, leur combat et leur intimité personnelle.

Serge Jacquemond

## **Notre dame du Nil**

*Scholastique Mukasonga*



Au Rwanda, un lycée de jeunes filles perché sur la crête Congo-Nil, à 2 500 mètres d'altitude, près des sources du grand fleuve égyptien. Les familles espèrent que dans ce havre religieusement baptisé Notre-Dame du Nil, isolé, d'accès difficile, loin des tentations de la capitale, leurs filles parviendront vierges au mariage négocié pour elles dans l'intérêt du lignage. Les transgressions menacent au coeur de cette puissante et belle nature où par ailleurs un rigoureux quota « ethnique » limite à 10 % le nombre des élèves tutsi.

Sur le même sommet montagneux, dans une plantation à demi abandonnée, un « vieux Blanc », peintre et anthropologue excentrique, assure que les Tutsi des-

centent des pharaons noirs de Méroé. Avec passion, il peint à fresque les lycéennes dont les traits rappellent ceux de la déesse Isis et d'in-soumises reines Candace sculptées sur les stèles, au bord du Nil, il y a trois millénaires. Non sans risques pour sa jeune vie, et pour bien d'autres filles du lycée, la déesse est intronisée dans le temple qu'il a bâti pour elle.

Le huis clos où doivent vivre ces lycéennes bientôt encerclées par les nervis du pouvoir hutu, les amitiés, les désirs et les haines qui traversent ces vies en fleur, les luttes politiques, les complots, les incitations aux meurtres raciaux, les persécutions sournoises puis ouvertes, les rêves et les désillusions, les espoirs de survie, c'est, dans ce microcosme existentiel, un prélude exemplaire au génocide rwandais, fascinant de vérité, d'une écriture directe et sans faille.

Bernard Laffitte

## Sur la piste des tueurs rwandais

Maria Malagardis



Maria Malagardis est journaliste à "Libération", elle a entre autres travaillé pour la BBC, la revue XXI, elle

est l'auteure de " Rwanda le jour d'après " et "Des héros ordinaires". Son dernier ouvrage "Sur la piste des tueurs rwandais" est une analyse remarquablement documentée, au travers d'enquêtes sur les comportements de quelques "génocidaires" reconnus et condamnés par le TPIR.

Ce livre fait aussi le constat de l'inanité trop fréquente de la justice française devant les plaintes étayées par de nombreuses recherches officielles, d'interviews sur place des rescapés, et de rapports du Tribunal international d'Arusha, installé en novembre 1994. Tous les noms cités dans ce livre sont ceux de personnages qui lors du génocide rwandais de 1994, ont pris une part active et parfois déterminante dans cette tragédie. L'impunité de certains tueurs avérés est révoltante, si l'on reprend les différents chapitres de cet ouvrage, au demeurant fort bien rédigé, on lit, cas par cas, ce qu'il est advenu de tueurs dénoncés par le TPIR.

Le récit de Maria Malagardis commence par l'acte d'accusation du procureur général de la Cour d'appel de Bruxelles daté du 12 février 2001 où sont jugées à ce premier procès quatre personnes : un ancien ministre, deux religieuses catholiques et un enseignant. A Bruxelles le procès est public. Il faut reconnaître aux belges une certaine audace car en 1993 la Belgique est le premier état au monde à adopter, à l'unanimité, une loi dite « de compétence universelle » qui permet de juger des étrangers pour crimes contre l'humanité.

Pour le suivi des enquêtes, Maria Malagardis utilise les recherches menées par le CPCR (Collectif des parties civiles pour le Rwanda) créé par des français après le premier procès de Bruxelles. Les responsables de cette association font de nombreux séjours au Rwanda à la recherche des derniers témoins du génocide. A ce sujet il faut rappeler que ni le juge Bruguire ni Pean, proluxe "narrateur

"du drame rwandais n'ont ni l'un ni l'autre mis les pieds au Rwanda pour enquêter sur place ....

Le chapitre 4 de l'ouvrage est consacré à la recherche de l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, extrémiste hutu, en avril 1994 toujours armé, même en soutane, responsable des massacres dans l'église de la Sainte Famille de Kigali.

Bien que des témoignages accablants se multiplient à son encontre Wenceslas Munyeshyaka a toujours défendu par la hiérarchie catholique. L'église catholique a été tellement présente et puissante au Rwanda.....

Le 20 mars 1996 la Cour d'appel de Nîmes invalide toute procédure à l'encontre de "l'abbé Wenceslas" estimant que la France est incompétente pour juger des crimes de génocide si aucun français n'est concerné...le 16 novembre 2006 la justice rwandaise et le TPIR condamnent "l'abbé tueur".

Dans un autre chapitre, l'auteure suit les pérégrinations d'un médecin, Sosthène Munyamana, responsable du génocide dans la ville de Butaré condamné par le TPIR le 19 octobre 2010, mais la demande d'extradition de ce médecin vers le Rwanda a été définitivement rejetée le 14 décembre 2011 par le tribunal de Bordeaux. Trois ans après la décision de la Cour du droit d'asile, à Paris les juges en charge de l'instruction du dossier ouvert 16 ans plus tôt, décideront de mettre en examen le docteur Munyamana, soupçonné de crimes de génocide...

Ce livre nous entraîne sans cesse sur les lieux des massacres mais aussi à Rambura, fief de "l'Akazu" (la petite maison en kinyarwanda), association d'extrémistes hutus, prédateurs et criminels, dominée par Agathe, la femme du président Habyarimana, tué dans l'attentat contre son avion le 6 avril 1994. Les hauts responsables de l'akazu dès l'arrivée des troupes

du FPR du président Kagamé se sont réfugiés tant en Afrique qu'en Europe où ils ont été recherchés pendant des années, certains ont été retrouvés mais souvent un véritable trafic de faux papiers a permis à d'autres d'échapper à la justice.

Agathe Kanziga-Habyarimana, épouse du président Juvénal Habyarimana se contente, dit-elle, d'accompagner son mari et d'élever leurs huit enfants. Le président Mitterrand, lors d'une réception à l'Élysée, le 14 juin 1994, confie à une délégation de « Médecins sans Frontières » j'ai eu Agathe Habyarimana à la maison, elle a le diable au corps, si elle pouvait elle continuerait à lancer des appels aux massacres des tutsis depuis les radios françaises, elle est difficile à contrôler ..."

Contrairement à ce qui a souvent été affirmé le tribunal d'Arusha s'est intéressé à la veuve de l'ancien président, les enquêteurs ont rédigé un rapport de synthèse pour le TPIR en date du 16 février 2004...jamais rendu public. Quand Mitterrand décrit Agathe Habyarimana comme "une femme qui a le diable au corps" il avait pourtant choisi de l'accueillir en France par décision en conseil restreint de l'Élysée du 13 avril 1994. Elle arrive en France le 17 avril, elle a droit à sa descente d'avion, à un bouquet de fleurs...et une allocation de 200.000 francs prise sur le budget du ministère de la Coopération mais, il lui fut "conseillé" de se faire oublier. Elle part au Gabon puis au Kenya, elle revient en France en 1998, personne ne semble la remarquer! En 2004 Agathe Kanziga dépose un dossier pour obtenir le statut de réfugiée politique. L'OFPPRA garde le silence, des soupçons sur son implication dans la préparation du génocide sont à l'origine de son refus. Dans différentes interviews données à la presse française ou lors de ses comparutions devant la justice Agathe Habyarimana nie l'existence de l'akazu alors qu'elle en était le noyau dur avec ses frères

et cousins, elle dit également ne pas connaître les émissions de la radio "des mille collines" qui pendant des mois incitait au massacre des tutsis.

Répondant aux sollicitations incessantes de l'avocat d'Agathe Habyarimana, en septembre 2009, le Conseil d'Etat réitère les soupçons sur l'implication de la requérante dans les massacres perpétrés contre les tutsis. En novembre 2009 le Rwanda exige l'extradition de l'ex première dame ; l'audience a lieu le 29 juin 2011 au Palais de justice de Paris, le verdict tombe...sans surprise, Agathe Kanziga ne sera pas extradée vers le Rwanda.

Quant à P. Kenyamihiga, il vit à Bordeaux, il a changé de nom, il n'a pas besoin d'affronter les jugements de l'OFPPRA, il a été naturalisé français par décret du 12 novembre 2002.

A chaque étape de leurs recherches, les enquêteurs de du CPCR sont confrontés à l'attitude des autorités françaises, d'habitude assez intransigeantes avec les émigrés venus d'Afrique, ce qui fait dire à l'auteur de ce livre."La France a accueilli et aidé ceux sur lesquels pèsent tant de soupçons sur leur participation directe au génocide rwandais qui fit 7 à 800.000 victimes."

Michel Cuingnet

## Arabes, si vous parliez...

Moncef Marzouki  
Editions Afrique Orient, 2012  
188 pages, 16 euros



Diffusé en France par la librairie de l'Institut du monde arabe, cet ouvrage est publié par un éditeur de Casablanca. Pourquoi diable, Moncef Marzouki, président de la République tunisienne, a-t-il choisi le Maroc plutôt que son pays ? La réponse se trouve sans doute dans le passé. En fait, Arabes, si vous parliez... est la réédition d'un manifeste ancien, enrichie par une préface à laquelle la position actuelle de son auteur donne du poids.

C'est en 1987 que Moncef Marzouki, alors professeur de médecine à Sousse, fit paraître Arabes, si vous parliez... pour la première fois, chez Lieu Commun, éditeur parisien aujourd'hui disparu. Le texte était explosif en soi et le choix de l'éditeur courageux, puisque la collection « Islamie », qui l'accueillait, était dirigée par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, lui-même auteur d'un essai – Le radeau de Mahomet<sup>1</sup> – lui ayant valu d'être désigné à la vindicte publique par certains islamistes, au point que, journaliste au Monde, il dut vivre quelque temps sous protection policière à Paris. Aujourd'hui, Péroncel-Hugoz travaille dans l'édition au Maroc et il est resté en relation avec son auteur de l'époque héroïque. Ceci peut expliquer cela.

Qu'écrivait en substance, il y a

1 Ce livre a été réédité en « poche », dans la collection « Champs » de Flammarion.

vingt-cinq ans, le futur président Marzouki ? Que le colonisateur n'était pas responsable de tous les maux du Maghreb. Que l'émigration massive était un problème. Que la compatibilité entre l'Islam et la démocratie n'allait pas de soi. On hésite presque à citer le Marzouki de 1987, de peur de lui « nuire », quand il évoque les causes de la colonisation du monde arabe : « l'arrogance religieuse, le tribalisme des structures sociales, le refus de toute évolution, l'épuisement des forces vitales des conquérants et des bâtisseurs ». « Notre subordination était méritée, assure-t-il, le colonialisme ne faisait qu'entériner la déchéance de la culture. Pire, il était un facteur positif : le coup de pied au cul qui oblige le couché à se lever. »

Marzouki ne trouvait pas « absurde a priori » l'affirmation selon laquelle « l'arabe classique, totalement déconnecté du réel » serait « une sorte de latin qui n'en finit pas de mourir ». Il évoquait une « culture schizophrène » parce que le peuple semblait avoir substitué à l'arabe classique « la langue du réel, le dialectal, qui mélangé au français, devient le francarabe, idiome officieux et, qui sait, un jour officiel ? » Sans qu'on suive avec certitude le cheminement de sa pensée, il n'en proclamait pas moins sa confiance dans le retour de l'arabe classique « âme et tissu même de notre culture dans toute sa complexité ».

Parmi les passages les plus enlevés, il y avait le retour des émigrés pour vacances au « bled ». « Bicyclettes, réfrigérateurs en pièces détachées, tapis (mais oui), vêtements, ustensiles de cuisine s'entassaient sur le trottoir de la douane [...] L'homme rentre au pays, comme un soldat en permission ». Marzouki voyait un « suprême paradoxe » dans l'émigration d'après l'indépendance. « Après tout, les colonisateurs n'étaient-ils pas supposés détenir leur richesse de notre exploitation et notre pauvreté découler de celle-ci ? Comment se

faisait-il qu'on leur renvoyait le bur-nous suer là-bas alors qu'on s'était battus pour les empêcher de le faire suer ici ? »

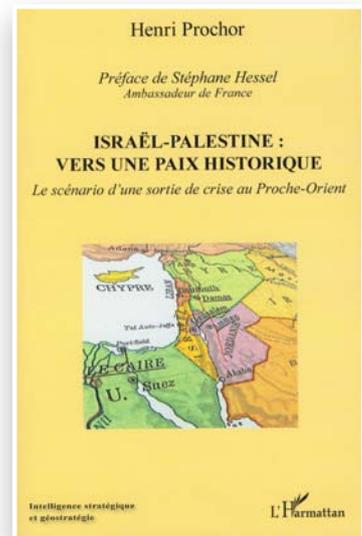
Alors opposant au régime, engagé au sein de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, Marzouki écrivait que les islamistes intégristes posaient « un redoutable problème non seulement au pouvoir, mais aussi à l'opposition démocratique ». Il ne croyait pas au mythe du retour au « vrai islam », tolérant et ouvert au reste du monde. « N'avons-nous pas eu la charia, le califat, et tout le saint tremblement pendant des siècles ? Comment prétendre dès lors que ce qui n'a pas marché hier puisse devenir demain la panacée ? »

L'éditeur soulignant que le président tunisien n'a pas changé un mot dans la réédition de ce brûlot, on attend celui-ci dans sa préface. Et on n'est pas déçu. Il est naturel que l'ancien opposant à Bourguiba et à Ben Ali écrive : « Par leur corruption et leur incompétence, les dictatures qui s'étaient emparées de nos pays dans les années 1950 et 60, se révélaient encore plus nocives pour nos peuples que les anciens colonisateurs. » Il était moins prévisible qu'il avertisse que « la révolution » (on pense, bien sûr à la « révolution du Jasmin » en Tunisie) « peut accoucher de monstruosité pires que celles qui lui ont donné naissance ». Marzouki a beau évoquer « l'adhésion de la partie centrale du spectre islamiste au régime démocratique, qui a fondé le gouvernement de la troïka en Tunisie », on le sent inquiet, pas du tout certain que son pays ait trouvé sa voie entre l'absolutisme bourguibien et l'actuel anarchisme libyen. Prudemment, il met dans le même sac « les extrémismes salafiste et laïque » avant de terminer par un aveu qui en dit long : « Il est idiot de vouloir changer le monde mais criminel de ne pas essayer. »

Jean de La Guérvivière

## Israël - Palestine : vers une paix historique. Préface de Stéphane Hessel

Henri PROCHOR  
L'Harmattan

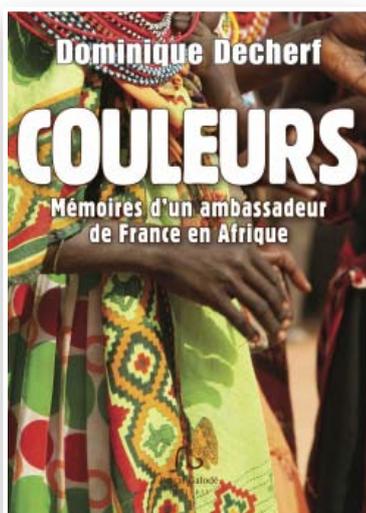


Le livre d'Henri Prochor s'adresse à des spécialistes qui ne manquent pas de s'interroger sur le point de savoir pourquoi, alors que l'on a été à diverses reprises si près d'un accord, la paix ne parvient pas à s'établir, mais au contraire semble s'éloigner. Compte tenu de ses engagements antérieurs et de l'opprobre qu'il subit de la part de ceux qu'il a le plus défendus, la préface de Stéphane Hessel doit être vue ici comme un acte politique. Il suffit d'en reprendre la dernière phrase :

« Je formule le vœu que tous ceux qui souhaitent une solution au conflit en cours, et qui se sentent coincés et meurtris par une succession d'échecs, puissent trouver ici l'amorce d'une autre façon de traiter les difficultés et de résoudre, enfin, les problèmes existentiels auxquels sont confrontées les nations du Proche-Orient. La partie n'est pas perdue, il y a des manières d'en voir le succès. »

## COULEURS, Mémoires d'un Ambassadeur de France en Afrique.

de Dominique Decherf  
éditions Pascal Galodé  
330 pages.



COULEURS sont les mémoires d'une nouvelle génération d'Ambassadeurs ayant eu une connaissance littéraire de l'Afrique après avoir étudié le bantou et le swahili à l'INALCO et suivi à côté des cours de Sciences-po des études de sociologie et d'anthropologie. Dominique Decherf a épousé l'Afrique, au propre comme au figuré, puisqu'il vit à Mombassa avec une kényane. Il a été en poste à Luanda, Dar es Salam, Jérusalem, Riyad, Ouagadougou et Abidjan avant de passer un an à Harvard, puis d'être Consul à Chicago. Il repassera par l'administration centrale avant d'être successivement Ambassadeur à Kigali puis à Djibouti. Cette carrière explique à la fois la connaissance, digne des plus grands administrateurs, qu'il a du continent africain et la réflexion qu'il nous fait partager des situations et événements qu'il a vécus pendant trente ans sous nos différents gouvernements.

Pour ceux qui ne sont pas des spécialistes et qui trouveraient compliquée la lecture de ce livre, il faut leur conseiller de se reporter à la fin de l'ouvrage à une chronologie qui va de 1960 à 2011 et à une bibliographie raisonnée se rapportant aux différentes étapes qu'il décrit.

Après un prologue sur le racisme et l'antiracisme, qui ne sont que le reflet du narcissisme des petites différences, mais qui lui permet de dédier son livre à Paul Kagamé, et l'on verra pourquoi, l'auteur analyse, en forme de bilan, dans une introduction d'une dizaine de pages, le paradigme de la couleur appliqué aux relations internationales. La réflexion est celle d'un homme d'expérience qui a connu l'apartheid et vécu toute la complexité des situations des pays de la « ligne de front ».

Il compare dans une première partie les différentes voies choisies pour le développement du sud et de l'est de l'Afrique, l'apartheid, conçu et vécu en Afrique du sud, la voie chrétienne suivie par Julius Nyerere à l'image de Senghor au Sénégal et celle marxiste d'Agostino Neto. Les implications étrangères, depuis le néo-calvinisme néerlandais jusqu'aux expériences maoïstes et cubaines et à nos propres interventions néocoloniales sont évoquées pendant la période de 1960 à 1980.

La deuxième partie, « L'arc en ciel » part du discours de La Baule et montre comment depuis cette date phare de 1990, bien des années auront été perdues du fait selon lui de l'erreur commise sur la notion de démocratie et de sa liaison avec le développement. Cette partie est illustrée par l'analyse des incompréhensions entre la France et l'Afrique, depuis celle entre Mitterrand et Thomas Sankara et l'assassinat de ce dernier jusqu'au déclin puis au décès d'Houphouët Boigny. Le chapitre se termine avec les obsèques de Jacques Foccart en 1997 aux Inva-

lides, véritable symbole d'un monde dont nous n'avons pas toujours su préparer la relève. S'y ajoute une réflexion très savante sur la montée en puissance d'un Islam noir que nous n'avons pas toujours su évaluer.

Un vibrant hommage est rendu à « l'Atlantide noire » et à l'arrivée d'Obama apportant une sorte de rédemption attendue à l'Afrique. Dominique Decherf analyse d'autant mieux les différents aspects de « l'effet Obama », tant en Afrique et dans nos relations avec les Etats-Unis qu'il connaît les courants de pensée qui divisent la classe politique américaine et la vision évangélistrice de certains groupes.

La troisième partie, intitulée « Leçons des ténèbres » porte sur les trois douloureuses expériences du Libéria, du Rwanda et de la Somalie qu'il a vécues. Il part chaque fois d'une analyse des situations du moment, Charles Taylor qu'il a rencontré dès 1990 puis comme chargé d'affaires de 1994 à 1997. L'évocation du personnage donne prétexte à expliquer toute la complexité du Libéria, laboratoire d'ethnicité dont l'origine remonte à la conférence de Berlin de 1885 et dont les Américolibériens se sont partagé le territoire. Dans ce « 51ème Etat de la fédération américaine » comme on se plaisait à qualifier ce pays à l'époque, Taylor installé avec l'appui des puissances, est devenu le génie maléfique d'un micro conflit à l'échelle du monde. Cela avait été le cas vingt ans avant avec le Biafra dont Dominique Decherf rappelle les vicissitudes de destin... et pour la France la même incapacité d'aller jusqu'au bout de ses engagements.

Le Rwanda où il fut ambassadeur de 2004 à 2006 fut un problème d'une autre ampleur. Dominique Decherf s'interroge longuement sur la pertinence des distinctions d'origine et de castes entre Hutu et Tutsi et explique rétrospectivement les raisons géostratégiques qui au-delà du

discours de La Baule, nous aurions entraînés, selon Paul Kagamé, à soutenir Habyarimana et Mobutu. Si le « génocide de pauvres » du Rwanda n'est pas comparable à la Shoah, le rappel par le président Chirac en 1994 de l'implication de l'Etat français dans la rafle du Vel d'Hiv fut utilisé par la suite localement comme un possible aveu. Ce chapitre se termine par une analyse comparative des deux processus sensiblement différents de réconciliation en Afrique du sud et au Rwanda

« La table propre » retrace brièvement l'esprit de la mission confiée à l'Ambassadeur Decherf auprès de Paul Kagamé à partir d'octobre 2004. La métaphore lui ouvrit le crédit d'un « Sisyphe heureux » qu'il fut pendant deux ans. Le rapport Bruguière, dont il connaissait les dessous, n'avait pas été divulgué et c'est apparemment la publication de celui-ci dans la presse par un juge qui allait se porter candidat aux élections qui enflamma Kagamé et qui l'amena, faute de pouvoir s'attaquer au gouvernement français lui-même, à demander le rappel de son « employé ».

Les Somalies, dernier chapitre, après le Libéria et le Rwanda des « Leçons de ténèbres » retrace l'expérience de l'Ambassadeur Decherf à Djibouti. Ce poste d'observation exceptionnel lui a donné l'occasion de suivre les différents conflits de la corne de l'Afrique dont la communauté internationale est partie prenante avec des forces noires et blanches, qu'il compare, servant sous la bannière des Nations Unies. Il voit dans cette continuité de la présence de forces armées dans cette région, une survivance du traité de Berlin de 1885 confirmée par la pérennisation des frontières par l'OUA en 1963. Le champ pourrait être ainsi ouvert, après Bandoung, à un nouveau panafricanisme auquel une diplomatie africaine retrouvée pourrait, à travers l'UA, apporter sa valeur ajoutée. Rappelant ce qu'a représenté

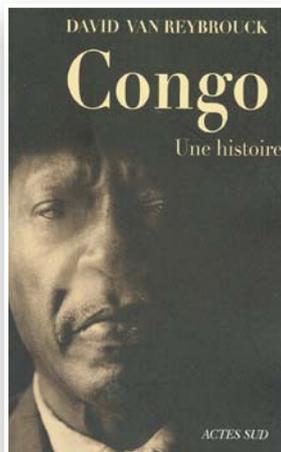
Addis Abéba et l'Empire du Négus dans l'histoire de l'Afrique ainsi que tous ceux qui ont contribué à faire l'ethnologie moderne, l'auteur se demande in fine, en évoquant le Musée des arts premiers, si nous ne devrions pas nous même déconstruire cette « passion des origines » dont nous sommes à bien des égards prisonniers..

Dans l'épilogue du livre intitulé « Retour à la maison », Dominique Decherf revient, en forme de conclusion philosophique inspirée par Lévi-Strauss et ses disciples, sur son prologue et son introduction consacrés au racisme et à la couleur appliqués à la diplomatie. Il conclut avec un codicille en forme de clin d'œil au 150ème anniversaire de la publication, en 1859, de « L'origine des espèces ». Darwin aura gagné son pari en voyant constamment progresser la race, alors que Gobineau dans son « Essai sur l'inégalité des races humaines » les condamnait à la ruine.

Raymond Césaire

## CONGO. Une histoire.

David Van Reybrouck,  
Editions Actes Sud  
711 pages



Œuvre d'un journaliste qui est aussi romancier et homme de théâtre, ce livre publié à la veille du sommet de la francophonie de Kinshasa, fera date comme l'ont fait en leur temps sur des périodes plus courtes les livres de Colette Braeckman.

Dans une introduction très vivante d'une trentaine de pages, l'auteur nous fait découvrir le Congo et sa géographie à travers le récit, monté comme un diaporama, d'un de ces vieux conteurs intarissables, Nkassi, dont les ancêtres auraient connu le pays couvert aux deux tiers de forêt comme il l'était en 1882 au temps de Stanley. Le fleuve, dont le dénivelé est très faible, inonde le pays de ses méandres en une large boucle de plusieurs milliers de kilomètres. La richesse anthropologique avec plus de quatre cents ethnies n'a d'égale que celle de ses paysages, du sol et du sous-sol. La banane plantain et la métallurgie étaient connues dès l'an 500 de notre ère et si la traite négrière transatlantique a eu pendant plusieurs siècles un fort impact, le commerce intérieur, vers l'est comme vers l'ouest, a toujours été très actif. Le Congo, vieux de quatre vingt mille ans, christianisé dès le XVème siècle par les jésuites portugais et avec son nombril ouvert sur toutes les cultures qu'est devenu Kinshasa sa capitale, n'a pas eu à attendre Stanley pour « entrer dans l'histoire ».

Pourtant c'est à partir des prémices de la Conférence de Berlin que l'auteur fait débiter le récit du conteur et de ceux qui avaient entendu parler des pionniers et des missions de cette époque, envoyés par des souverains et notamment Léopold qui rêvaient de se constituer un Empire. Le Congo sous Léopold II de 1885 à 1908 est traité comme « une immonde saloperie » symbole de tous les excès du colonialisme, au point que les premières années du régime belge de 1908 à 1921 apparaissent comme une délivrance. La vie de la colonie s'organisa par provinces

et, défendue par la force publique, elle garda non seulement intact l'immense territoire, mais elle appuya les alliés pour faire victorieusement le coup de feu contre les Allemands au cours des deux guerres mondiales.

Les années 1920 à 1940 furent celles de l'angoisse avec la montée du péril nazi en Europe, mais qui n'empêcha pas la colonie prospérer rapidement en raison de la richesse de ses mines, de ses fonctionnaires belges et de ses missionnaires. Si aucune loi n'autorisait une discrimination raciale, une ségrégation de fait existait. La grande différence entre blancs et noirs tenait à l'éducation et la santé, au demeurant satisfaisantes. Pour les Congolais l'enseignement technique était encouragé. Il s'arrêtait le plus souvent dans le primaire et parfois dans le secondaire alors que les territoires français désignaient depuis les années trente leurs députés à Paris. La crise économique des années trente révéla les premières tensions syndicales, traitées par la négociation à Bruxelles et avec la troupe au Katanga. Passé le calme trompeur d'un pays qui n'était pas directement partie prenante au conflit, la seconde guerre mondiale ne fit que raviver des tensions sociales toujours existantes.

La décolonisation n'ayant pas été préparée comme ce fut le cas en France avec la loi Defferre, l'indépendance fut acquise trop rapidement, dans le désordre et une sorte de souci de rattrapage. Alors qu'il s'agissait d'un pays riche, doté d'une infrastructure supérieure à celle de la plupart de ses voisins, les élites politiques étaient jeunes et mal préparées, réparties dans des partis régionaux ou ethniques peu représentatifs. Personne, pas davantage les autorités coloniales que provinciales, n'avait réfléchi à ce que pourrait être le fonctionnement d'un Etat indépendant. Pourtant les noms de Lumumba, Kasavubu et même d'un journaliste devenu militaire, Mobutu,

apparaissent. Deux manifestations, l'exposition de Bruxelles de 1958 et une table ronde de janvier 1960 firent pour la première fois se rencontrer formellement autour du Premier Ministre Gaston Eyskens et des ministres belges concernés, une centaine de jeunes Congolais.

Le 7 juin 1960, date de l'indépendance fut marqué par une série d'incidents ridicules autour du roi Baudoin, mais surtout un discours de Lumumba, sorti de prison pour être Premier ministre. Préparé par un de ses conseillers belges, il fit moins scandale sur le moment que par la suite et reste considéré comme un monument des discours décolonisateurs. La fête de l'indépendance, qui dura plusieurs jours, fit oublier dans les provinces une situation sociale très tendue. Elle ouvrit la voie aux années mouvementées de la première République que l'auteur analyse comme « une lutte pour le trône ». Une série de drames et de règlements de compte se produisit, l'attaque du train de Thysville, l'exode des blancs, la première sécession katangaise, l'intervention des Nations Unies avec la disparition tragique de Dag Hammarskjöld et l'exécution de Patrice Lumumba en janvier 1961.

« Les années électriques » de 1965 à 1975 furent celles de Mobutu dont la politique d'authenticité et de clientélisme connut un certain succès tant qu'il y eut de l'argent. Mobutu était aussi brillant communicateur que piètre économiste, dit l'auteur. La Zaïrisation du pays le menait à la catastrophe, mais au lieu de corriger ses excès, il s'enfonça, à la manière de Ceausescu, dans une espèce de folie de la grandeur et du pouvoir. En 1980, Mobutu était un homme fatigué et sombre. Pour faire face à la crise, une économie parallèle de pillage s'était développée qui devait aboutir de 1990 à 1997 à l'agonie du régime.

Plusieurs fois Mobutu avait repoussé les incursions de ses voisins

de l'est. Mêlé à toutes les tractations qui s'étaient passées, Laurent-Désiré Kabila fut, avec l'aval de la communauté internationale et notamment des Américains, amené au pouvoir à Kinshasa par le nouveau pouvoir rwandais de Paul Kagamé, sous le prétexte de poursuivre les auteurs du génocide. Davantage autocrate que politique, Laurent-Désiré Kabila fut assassiné en janvier 2001 et remplacé par son fils Joseph âgé de 29 ans. Un nouvel accord d'accompagnement de la transition fut signé avec les Nations Unies pour essayer de sauver à nouveau la démocratie naissante.

Un chapitre 13, intitulé « La bière et la prière », montre les nouveaux acteurs entrant en jeu de 2002 à 2006 dans ce pays dévasté, notamment Jean-Pierre Bemba et Paul Kagamé. Malgré ses ratés, et ses violences, l'auteur garde encore espoir dans cette démocratie naissante à qui il consacre ses deux derniers chapitres. Les élections, en dépit des sommes colossales investies pour les organiser n'ont rien tranché. Les Nations Unies entretiennent avec les 23.000 personnes de la MONUSCO, la importante force civile et militaire jamais déployée dans le monde.

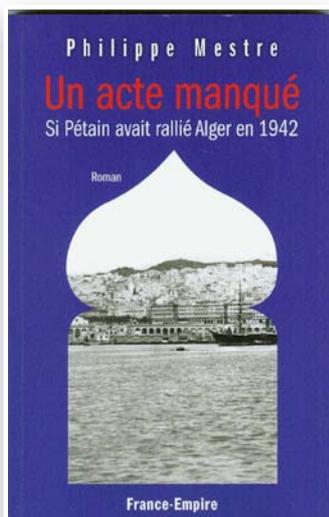
Les plus grands pays et notamment la Chine se disputent les richesses du Congo, mais les ressources de ce pays et les atouts de sa population, notamment féminine, sont tels qu'on ne peut que croire en son aventure hors du commun. Le dernier chapitre, intitulé « www.com » montre bien les avantages que ce pays fascinant dans ses dimensions, la diversité de ses richesses et sa mégapole, Kinshasa, peut tirer de la mondialisation et des nouvelles technologies.

Ce livre de spécialiste qui se termine par une bibliographie abondante constitue à tous égards un ouvrage de référence.

**Raymond Césaire.**

## UN ACTE MANQUÉ. Si Pétain avait rallié Alger en 1942

roman de Philippe Mestre  
Editions France-Empire. 173 pages.



Ce roman est le quatrième de l'auteur qui a déjà publié en 1992 « Quand flambait le bocage » aventure sentimentale sur fond d'épopée vendéenne, région dont il est originaire, « Demain rue Saint-Nicaise » rappelant l'attentat de Cadoudal contre le premier Consul et, « Devant douze fusils », inspiré de son propre affrontement avec l'OAS à Alger dans les années soixante.

Ce nouveau texte repose sur une uchronie, c'est-à-dire une manière de récrire logiquement l'histoire telle qu'elle aurait pu se passer si, à un certain moment, quelque événement s'était produit pour la faire diverger. Ce procédé, auquel de grands historiens se sont essayés pour des époques plus lointaines et que Valéry Giscard d'Estaing a utilisé en 2010 dans « La victoire de la grande Armée » touche ici une période qui est familière à tous ceux qui ont connu la seconde guerre mondiale.

L'originalité du récit tient tout autant à son caractère imaginaire, voire imaginaire, qu'aux sensibilités qui s'expriment à travers le dialogue entre ses trois protagonistes : une jeune journaliste, Arielle décidée à reprendre le fil d'un travail entamé par son compagnon récemment tué en Afghanistan. Paul Courlande, éminent membre de l'Institut spécialiste d'histoire contemporaine qu'elle consulte pour faire avaliser ses thèses et Louise, épouse vigilante de Paul, elle-même issue d'une grande famille, connaissant l'histoire et dont le Gaullisme originel et militant n'a jamais été démenti.

Le 11 novembre 1942 à Alger sera le point de départ de cette uchronie qui se termine par la démission du Maréchal rendant en 1944, à Paris, « le pouvoir que la France lui avait confié ». Les dix chapitres du livre, qui se lit « comme un roman », nous font découvrir les interrogations de cette société française faisant majoritairement confiance au Maréchal, lui-même dépassé par Laval et les hommes forts de son entourage. La résistance est en proie à ses divisions et, ayant échoué devant Dakar, alimente encore toutes les préventions des Anglais et des Américains. La flotte sera sauvée mais plus intéressante est l'analyse des personnages, généraux, ministres, parlementaires, hauts fonctionnaires, diplomates parfaitement décrits dans leur ignorance des événements et qui à quelques exceptions près qui deviendront les héros de l'aventure, composaient la petite cour de la société vichysoise. Piquant est d'en faire un certain nombre se retrouver à Alger en gardant encore crédible le rôle réel de ceux qui s'y trouvaient réellement.

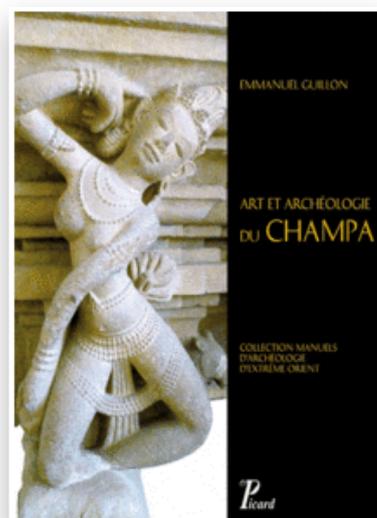
Les dialogues ou les monologues successifs, brillants, obligent le lecteur à revenir et à réfléchir sur un certain nombre de points controversés ou mal connus de l'histoire. Ceux qui ont vécu plus directement cette période se remémoreront les

interminables discussions et parfois les mises en cause qui divisaient les familles.

Raymond Césaire

## Art et Archéologie du Champa

Emmanuel Guillon  
Edition Picard



Entre le VII<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle de notre ère, sur les étroites plaines côtières du centre du Viet Nam a fleuri une civilisation aujourd'hui disparue et peu connue, le Champa, dont les royaumes adoptèrent les religions de l'Inde et produisirent nombre de textes gravés sur pierre, de temples et de sculptures d'une grande originalité et d'une puissance certaine.

Les premiers orientalistes français commencèrent à s'y intéresser à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle en dressant des débuts d'inventaires.

Mais ils s'en détournèrent rapidement au profit du Cambodge et d'Angkor, et à quelques exceptions près les études Cham furent délaissées.

Les guerres successives que connut le Viet Nam, outre les destructions qu'elles entraînaient, interdirent pour longtemps les recherches archéologiques dans le centre du pays.

Aussi jusqu'à ces dernières années, seules les sculptures étaient l'objet de l'attention de rares spécialistes.

Les développements récents de l'archéologie montrent que l'occupation humaine de cette partie du Viet Nam remonte au Paléolithique, et que sa protohistoire, maintenant mieux connue, s'insérait dans un vaste réseau asiatique, de l'Inde à Bornéo.

Cet ouvrage englobe, pour la première fois, une analyse de l'art cham détachée des préoccupations exclusivement classificatoires, et met en valeur son originalité en reliant les représentations figurées à leur enracinement local. Par-delà les destructions et les récentes restaurations, il présente chacun des vingt-cinq grands sites inventoriés en remplaçant chaque temple dans l'ensemble des monuments où il a été dressé, et en analyse les décors architecturaux.

Ce livre, qui tient compte des dernières découvertes en rapport avec cette civilisation, inclut le tissage traditionnel ainsi que l'orfèvrerie ancienne.

Il se présente comme un véritable manuel de référence sur la civilisation cham. Archéologie du Champa

Jean-Pierre Ducrest

## *Peste et Choléra*

*Roman de Patrick Deville*  
Éditions du Seuil



Le beau livre consacré au grand pasteurien Alexandre YERSIN (1863-1943), révélé en octobre par le prix du roman FNAC, couronné en novembre, par le prix FEMINA, ressuscite avec bonheur la mémoire du savant qui voua sa vie à la Science et à l'Indochine, où il fait toujours l'objet d'une profonde vénération.

Yersin, né en Suisse, étudie la médecine en Allemagne, puis à Paris où il devient l'assistant du Docteur ROUX à l'Institut Pasteur et est naturalisé français. Attiré par la mer et l'Asie, il s'engage comme médecin aux Messageries Maritimes qu'il quitte en 1892 pour explorer l'arrière-pays indochinois encore très mal connu : c'est là qu'il découvre le site magnifique de Dalat.

En 1894, à la demande de l'Institut Pasteur, il part pour Hong Kong en pleine épidémie et y découvre le bacille de la peste (*yersina pestis*). Après Hanoï où il dirige l'école de Médecine, il s'installe définitivement en 1904 sur la côte d'Annam, à NHA TRANG. Après CALMETTE à Saïgon, il y fonde le deuxième Institut Pasteur d'Indochine qui devait essaimer ensuite au Tonkin, au Laos, au Cambodge et à DALAT.

D'une curiosité sans limite, Yersin s'intéresse alors à de multiples aspects de la recherche scientifique appliquée « au service de l'humanité », selon la devise pasteurienne.

« Il lui a consacré avec modestie une vie de travail et de dévouement, défendant aux importuns le secret de sa vie laborieuse, d'un cœur et d'une intelligence qui n'acceptaient ni la médiocrité ni les conformismes serviles » ( Claude Rivière).

Sa meilleure satisfaction était d'être oublié.

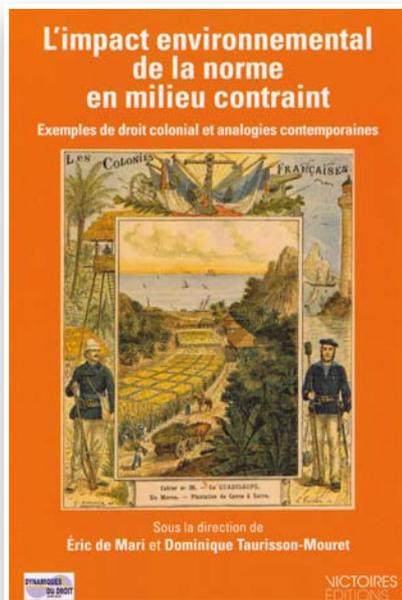
C'est ce qui devait séduire Patrick DEVILLE, qui avait découvert Yersin en écrivant « KAMPUHEA » en 2011 (Ed. du Seuil). Lui-même très atypique, grand voyageur, admirateur des êtres capables de tout laisser tomber pour suivre une cause personnelle, « des êtres ardents, passionnés, insatiables, en révolte continue » ( PASTEUR , VALLERY-RADOT), mais évitant la simple biographie (les biographies de Yersin se suffisent d'ailleurs : celle du Professeur Noël BERNARD en 1955 et celle du Professeur Henri MOLLARET et Jacqueline BROSSOLET en 1985 et 2003), Patrick DEVILLE a voulu écrire un « roman », sans doute en raison du romanesque de la vie de son héros.

Styliste hors norme, fidèle à une tradition établie en 2004 avec « Pura Vida », puis « Equatoria » et Kampuchea » ; aussi bien son ouvrage se lit-il « comme un roman » foisonnant, haletant, survolant l'Histoire en marche grâce à un surprenant « narrateur venu du futur » et bien documenté grâce aux archives de l'Institut Pasteur, notamment l'immense correspondance de Yersin avec sa mère puis sa sœur. En filigrane surgit, non sans émotions, l'évocation du Viet Nam d'aujourd'hui, où tant de rues gardent les noms de PASTEUR, ROUX, CALMETTE, ...et YERSIN

Jean-Pierre Ducrest

## L'impact environnemental de la norme en milieu contraint

Eric de Mari et Dominique  
Taurisson – Mouret  
Editions Victoires



Sous ce titre savant, cet ouvrage, publié par deux membres d'AROM, relate les travaux d'un séminaire de spécialistes du droit des colonies qui s'est déroulé à Montpellier et qui s'est interrogé sur le point de savoir si la norme environnementale avait été efficace, aussi bien sur les terres et les hommes de l'espace colonial que sur l'héritage qu'ils constituaient pour la métropole.

Une démarche historique, comparatiste et transdisciplinaire a été élaborée afin d'analyser les principales problématiques dégagées : « écocide », antagonisme protection-exploitation, processus de résistance et d'adhésion des peuples et popu-

lations « indifférence » de la pensée économique à l'environnement, actualité du biopouvoir. Les auteurs ont ainsi cherché à combiner différentes approches méthodologiques, postes et focales d'observation. En arpentant l'Afrique, Madagascar, le Liban, la Guyane, ou la France, territoires marqués par leur diversité, leur histoire ou leurs statuts hétérogènes, ils ont nourri des études de cas et mis en résonance un certain nombre de thèmes déterminants : construction, restructuration, fractionnement ou soustraction de territoires (réserves intégrales, aménagement de l'espace métropolitain), protection et administration des ressources, (droit foncier, droits de chasse et de l'eau), appréhension de l'altérité, appropriation et « sécurisation » du foncier (système concessionnaire), influence des facteurs économiques sur la gestion des nuisances industrielles.

La première partie a fait ressortir l'importance qu'avait eue la connaissance du terrain et des acteurs dans la fixation de la norme environnementale avec, par exemple, le cas concret de la sécurisation du foncier forestier à Madagascar. Traduire pour l'étranger cette norme est une obligation qui s'est imposée pour la construction du territoire aussi bien que dans les organisations internationales (OMC) ou les politiques communautaires. A été évoqué le problème posé par « le théorème de Coase, point de départ de l'analyse économique du droit ». Le chapitre 3 consacré à quelques enjeux liés à l'appropriation de l'eau, montre toute l'actualité de ce problème, depuis la gestion de l'eau au Liban dès avant et pendant le Mandat jusqu'à aujourd'hui. L'appropriation de l'eau par le colonisateur fait l'objet d'une étude approfondie et montre bien, rapportée à l'Afrique, comment on est passé d'un droit coutumier incluant une protection de la nature

aux installations hydriques actuelles.

Les colonies ont-elles été un laboratoire d'expérimentation comme on l'admet généralement ? Les différents systèmes analysés, allant des petites concessions algériennes aux plantations d'hévéas et aux grandes compagnies montrent les erreurs et faillites de la plupart de ces entreprises. Comment est-on passé du droit de la chasse à la protection des espèces ? Civiliser s'est traduit au fil du temps par une prise de conscience de la fragilité du milieu naturel. La chasse autrefois mise en scène cède le pas à des safaris valorisant la nature. La dernière communication du livre était un retour sur les terres du Languedoc, puisqu'elle montre le rôle qu'a joué la norme environnementale, entre protection et illusion, dans l'exploitation du district minier de Salsigne.

Il faut espérer que cette expérience chorale, forte de ses premiers résultats, conduira ses lecteurs à s'interroger sur la capacité des hommes à produire un droit pour l'avenir, car c'est aux frontières du temps, de l'espace et de l'esprit que celui-ci se recompose.

Cette rencontre a également montré l'intérêt, toujours d'actualité, qu'il y avait à croiser, sur fond de protection de l'environnement, l'étude de l'évolution du droit en métropole et dans un certain nombre de pays.

Eric de Mari, professeur d'histoire du droit et Dominique Taurisson-Mouret, ingénieur de recherche au CNRS, poursuivent dans l'UMR « Dynamiques du droit », les recherches originales lancées depuis plus de dix ans par Bernard Durand, professeur d'histoire du droit à l'Université de Montpellier 1, sur l'emprise du droit dans l'espace colonial français et ses conséquences actuelles sur les territoires ex-colonisés.

Rencontre au Sénat du 12 novembre 2012

# Outre-mer, une mémoire audiovisuelle à partager

Cette rencontre placée sous le patronage de la présidence du Sénat s'inscrit dans le cadre de l'action exceptionnelle menée par l'INA, qui a reçu les moyens correspondants à cet effet, en vue de la sauvegarde des fonds audiovisuels de RFO menacés de disparition, alors qu'ils constituent une part essentielle de la mémoire de l'Outre-mer. Il s'agit de 50 ans d'archives méconnues, soit plus de 135 000 heures de programmes de RFO, aujourd'hui Outre-mer 1ère.

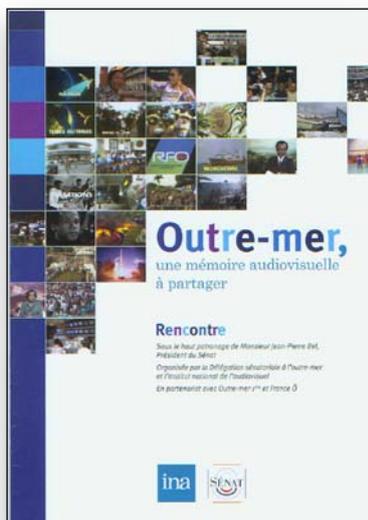
Ouverte par Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, la séance plénière a écouté les interventions de Serge Larché, Président de la Délégation générale à l'Outre-mer, Marie-Christine Blandin, Présidente de la Commission de la culture et de la communication du Sénat, Claude Esclatine, Directeur d'Outre-mer 1ère et France O et Mathieu Gallet, Président-directeur général de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) qui a précisé les objectifs, la stratégie et les moyens mis en œuvre par l'Institut.

Présentée par Pascal Blanchard, historien, chercheur associé et animateur efficace, une première partie de la rencontre a porté sur « La numérisation et la valorisation par l'INA des fonds télévisuels des outre-mer » avec les interventions de Jean Varra, Directeur technique à la Direction des Collections de l'INA et Anne Lefort, Responsable de la sauvegarde des Collections de l'INA.

**L'opération de sauvegarde et de numérisation des fonds de RFO, aujourd'hui Outre-mer 1ère se déroule en deux étapes :**

**1- De 2006 à 2011**, le traitement des fonds « historiques ». En 2006 une première demande d'inventaire de RFO sur les matériels existants dans les différentes stations avait été adressée à l'INA. Des missions d'experts organisées conjointement ont permis de mettre en évidence les dangers de dégradation et de perte de contenus si la sauvegarde n'était pas engagée d'urgence.

De 2008 à 2009 les supports historiques (film, bandes 1 pouce et cassettes 3/4 de pouce) couvrant les années 1975 à 1985 ont été rapatriés pour être numérisés à l'INA. Des problèmes techniques liés aux conditions climatiques de conservation et de vieillissement ont fait qu'en dépit



de résultats spectaculaires (Bernard Lama à 17 ans, le piton de la Fournaise en 1977, les cultures polynésiennes, les mines d'or de Guyane, le « Ti train » de la Réunion), ces opérations ont pris du retard et se poursuivent encore.

**2 - De 2012 à 2018** s'organiserait la sauvegarde du fonds « récent » (cassettes Béta et DVC Pro). La numérisation de cette formidable ressource audiovisuelle se fera dans chaque station sur une durée moyenne de 9 mois. Ces fonds conservés pour l'essentiel dans les neuf stations sont encore réutilisés. Il s'agit de 200 000 documents et 135 000 heures, sans compter les nouvelles émissions et toute

la production du siège de Malakoff qui seront traités sur place.

C'est par les images et les sons que se vit l'actualité et que se transmettent les cultures de générations en générations pour une meilleure compréhension de la France aux multiples visages. C'est important patrimoine ultramarin viendra compléter les collections de l'INA.

Après la pause, deux tables rondes se sont succédées, l'une intitulée « Patrimoine audiovisuel des outre-mer et enjeux de mémoire ». Elle a écouté les interventions de Jean-Etienne Antoinette, David Assouline, George Paulangevin, Olivier Pulvar, Jean-Michel Rodes, Françoise Vergès, Isabelle Veyrat-Masson et Estelle Yousoufa. Ses conclusions en ont été tirées par Luc Laventure, Directeur de la collection Outre-mer (France Télévisions).

La seconde table ronde intitulée : « Quelle histoire commune écrire avec les Outre-mer » a écouté, en plus des précédents participants, Christine Kelly, membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et Richard Tuheleva, Sénateur de Polynésie française et Vice-Président de la Délégation sénatoriale à l'Outre-mer dont l'intervention a clôturé les débats.

Grace à sa parfaite organisation et aux échanges de vues nourris auxquels elle a donné lieu, cette rencontre a rempli son objectif : faire prendre conscience de l'importance du traitement de ces archives audiovisuelles qui constituent une part du patrimoine de la France et du monde.

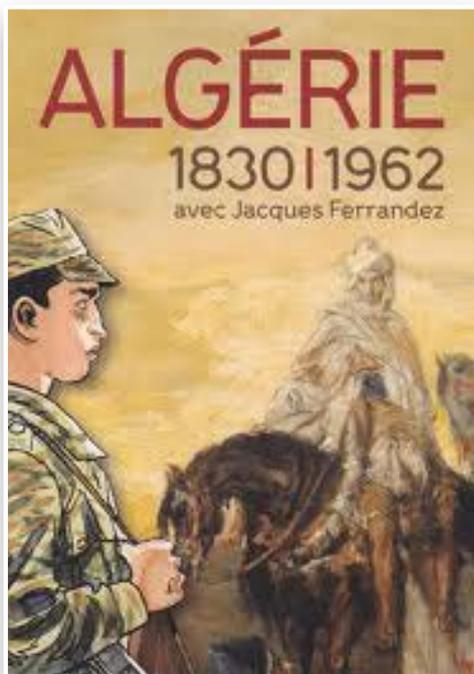
Florelle Chapelle

## L'Algérie aux Invalides

De mai à juillet 2012, le musée national des Invalides a consacré une exposition à « L'Algérie 1830-1962 » de façon à marquer le cinquantième anniversaire de l'indépendance de ce qui fut une colonie particulière sous la forme de trois départements.

Du point de vue de la forme, l'exposition a utilisé tous les supports de la muséographie : tableaux mais aussi peintures du courant orientaliste, objets, cartes, affiches, photographies dont certaines de Marc Flament, films sortis de l'ECPAD et de l'INA, reportages et séries télévisées, témoignages des acteurs avec confrontation des positions et commentaires de spécialistes de la question coloniale et de l'Algérie dans des vidéos tels le général Jean Delmas (ex directeur du SHAT, désormais intégré au sein du SHD), Jean-Charles Jauffret, Didier Guignard et Dalila Aït El Djoudi, côté français et Fouad Soufi d'Oran, côté algérien. A ce propos, j'ai pu remarquer l'absence du général Faivre, de Jacques Frémeaux, spécialiste des bureaux arabes, de Guy Pervillé, spécialiste de la guerre d'Algérie et de Mohamed Harbi. Les événements, source des polémiques, étaient présentés avec leur interprétation et la compréhension qu'il faut en avoir. L'exposition s'appuyait sur les « Carnets d'Orient », une série de dix bandes dessinées réalisées par Jacques Fernandez, un pied noir, né à Alger en 1955 dont les parents quittèrent l'Algérie cette année là alors que leur famille y était installée depuis 1880. A noter des panneaux destinés au jeune public avec un système de questionnaire basé sur les mots, une façon de mettre cette exposition et donc le musée à la portée des plus jeunes.

Quant au fond, le titre n'indiquant pas qu'il s'agissait d'une rétrospective de l'action et de la présence de l'armée française, en Algérie, une sorte d'Algérie à l'ombre des épées ou à l'ombre des armes, le visiteur a pu en ressortir étonné voire déçu. L'intitulé aurait dû être plus précis afin de prévenir le visiteur dès le premier abord. L'exposition qui a choisi de respecter la trame chronologique des faits était divisée en deux car répartie sur deux salles et l'on



peut s'interroger sur la pertinence de la coupure chronologique : 1830-1913 pour la conquête et la colonisation et 1914-1962 pour la marche vers l'indépendance. Pourquoi les auteurs ont-ils choisi la Première Guerre mondiale comme rupture ?

L'exposition dressait donc un large bilan des connaissances sur la période de 132 ans en partant de la situation de la régence d'Alger au sein de l'empire ottoman, en montrant les étapes de la conquête et ses raisons, sans occulter les réticences de Bugeaud et les formes de résistance par l'émir Abd-el-Kader. Elle montrait la participation de l'Algérie au deux conflits mondiaux et des soldats algériens en Indochine pour aboutir au processus conduisant à l'indépendance. En arrière plan, elle présentait un tableau de la vie de l'armée d'Afrique et des armées qui explique leur attachement à la terre et aux populations algériennes car de la mise en valeur des débuts de la colonisation aux sections administratives spécialisées (SAS), l'armée a reçu la mission de s'adonner à ce que l'on nomme aujourd'hui des actions civilo-militaires destinées à rallier les populations sans s'abstraire du recours à la force et de ses effets. La torture, interdite par les textes mais tolérée, est largement abordée en mettant face à face le général Massu et Jules Roy suivi par les commentaires de Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault pour lesquelles elle était une arme possible et un moyen efficace pour convaincre de la puissance de la France et pas seulement pour obtenir du renseignement.

Cette exposition qui a voulu montrer tous les ressorts de la présence des armées françaises en Algérie, en quelque sorte, une page d'histoire militaire des relations entre la France et l'Algérie l'a fait avec une volonté d'honnêteté intellectuelle et d'équilibre qui flirte parfois avec le courant de la repentance.

Martine Cuttier

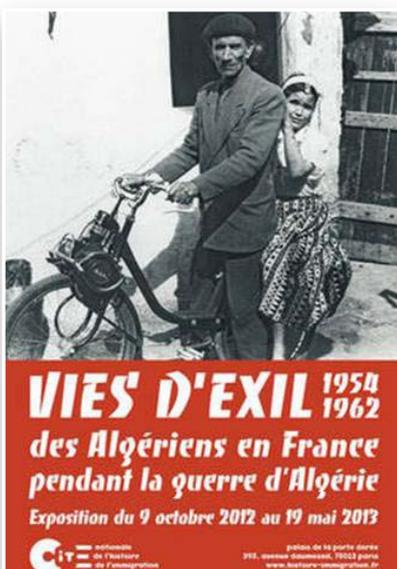
*Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI)  
Palais de la Porte Dorée jusqu'au 19 mai 2013*

## *Vies d'exil 1954 -1962 des Algériens en France pendant la guerre d'Algérie*

Travail, école, logement, engagement politique et syndical, vie culturelle et intellectuelle... cette exposition propose un focus sur les multiples facettes de la vie quotidienne des Algériens en France pendant la Guerre d'Algérie.

Cinquante ans après la fin de la guerre d'Algérie, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration propose une plongée inédite dans le quotidien des travailleurs algériens en France entre 1954 et 1962. Pendant cette période, l'immigration, loin de ralentir, s'accéléra au contraire, la population algérienne passant au cours de la période de 220 000 à 350 000 personnes.

Fait nouveau dans l'histoire de l'immigration algérienne : il ne s'agit plus exclusivement d'une immigration masculine, et les familles rejoignent peu à peu leurs proches dans l'exil. Entre conflits nationalistes et répression policière, le difficile quotidien n'entame cependant pas la volonté des immigrés de vivre en s'insérant dans la société de consommation qui se profile alors en métropole.



Cette exposition aborde les diverses réalités de vie des migrants algériens à travers les questions de la vie sociale (travail, école, logement, loisirs...), de l'accueil accordé à l'immigration algérienne, entre méfiance et rejet, et de la solidarité envers leur engagement politique et syndical. En effet, la France métropolitaine de l'époque vit successivement au rythme de la guerre d'Algérie, des événements d'octobre 1961 et enfin, de l'indépendance.

Une riche sélection d'objets, d'œuvres d'art, de documents et de photographies, issue de fonds d'archives et de collections tant institutionnelles que privées, illustrera ces différentes thématiques.

Une production de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, sur une proposition de Benjamin Stora et Linda Amiri, commissaires scientifiques, assistés par Hedia Yelles-Chaouche. Scénographie de l'Atelier Caravane.

**Raymond Césaire**

*Musée Cernuschi - jusqu'au 27 janvier*

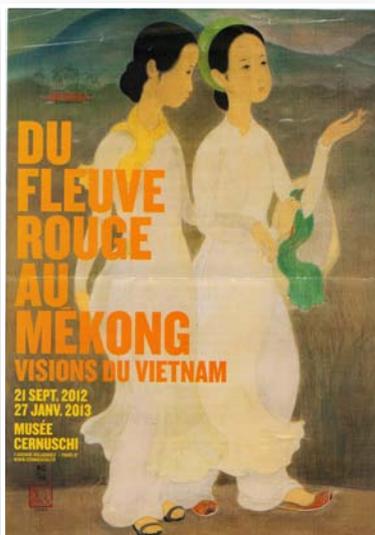
## *Du fleuve rouge au Mékong, visions du Viet Nam*

AROM avait eu l'occasion de signaler dans son bulletin n° 24 de juin 2011 l'exposition au Musée Cernuschi de peintres chinois qui étaient venus se former à Paris, parfois y étaient restés et avaient gardé avec les artistes et les courants artistiques de notre pays des contacts

qui les avaient inspirés. Avant ceux-ci, le Vietnam avait été, du temps de la colonisation, une terre privilégiée d'échanges. En effet, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, de Hanoi, sur la rive droite du fleuve Rouge, dans le nord du Viêt Nam (ancien Tonkin) jusqu'à Saïgon

et au bassin du Mékong dans le sud (ancienne Cochinchine), les hommes et les monuments suscitèrent l'intérêt et la création des voyageurs et des peintres français.

Des écoles d'arts appliqués furent rapidement créées, l'Ecole de Thủ Dầu Một (1901) spécialisée dans l'ébénisterie et la laque, l'Ecole d'Art de Biên-Hoà (1903) dans la fonderie d'art et la céramique, l'Ecole des Arts décoratifs de Gia Định (1913) dans la gravure. En 1924, l'Ecole des beaux-arts de Hanoi, fut ouverte grâce aux efforts conjugués du peintre Victor Tardieu et d'un jeune Vietnamien, Nguyễn Nam Sơn. Elle créa le Prix de l'Indochine et accueillit de nombreux professeurs qui formèrent les artistes indochinois aux techniques occidentales :



architecture, peinture, sculpture, laque.

Ces institutions apportèrent un nouvel élan à la production locale, renouvelant ses thématiques et son approche stylistique. Les artistes témoignent d'une fusion entre deux civilisations. Au travers de scènes souvent intimistes, ils livrent un regard sensible sur la vie contemporaine où la femme occupe une place souvent centrale.

On retrouve dans cette courte exposition la plupart des thèmes, des expressions stylistiques et des supports qui ont fait le succès de « L'Ecole Indochinoise ».

Jean-Pierre Ducrest

*Musée Guimet exposition prolongée jusqu' au 28 janvier*

## *Le thé, histoires d'une boisson millénaire*

Cette grande et belle exposition raconte comment cette boisson, la plus consommée dans l'histoire après l'eau, née en Chine au début de notre ère a gagné progressivement toute l'Asie orientale, le Moyen-Orient, l'Europe et les Amériques. En deux millénaires, sa consommation passera par trois phases : l'âge du thé bouilli sous les Tang (618-907), l'âge du thé battu sous les Song (960-1279), l'âge du thé infusé sous les Ming et les Qing (1368-1911). L'exposition retrace les formes, lieux de culture et transformations avec les modifications intervenues au cours de ces trois âges.

Si les différentes sortes de thé proviennent de la même grande famille des Caméllia les traitements qu'ils subissent leur donnent une apparence et un goût très différents : thé blanc pour les jeunes bourgeons, thé jaune, avec des feuilles légèrement oxydées, thé vert, torréfié et se présentant en feuilles entières, thé noir, subissant une double oxydation. Un tonne de thé compacté, de l'artiste Ai Weiwei figure au début de l'exposition comme le symbole de la permanence du poids de cette plante dans le monde contemporain.

En vogue très tôt un peu partout dans les sociétés monastiques ou lettrées, le thé dont les propriétés stimulantes sont reconnues a été élevé dans certaines sociétés au rang d'une véritable liturgie. Conditionné en galettes, le thé a fait l'objet d'un intense commerce, de guerres et de routes, avec celles des chevaux pour les anciens Mogols, comparables à celles de la soie.



L'eau est le corps du thé et le thé l'esprit de l'eau

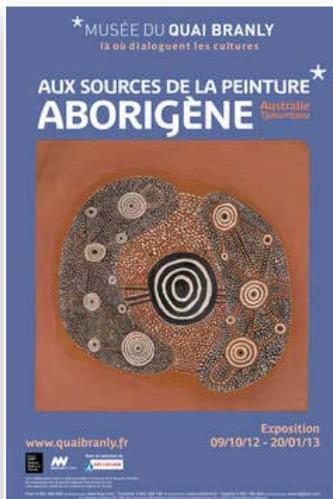
A chaque âge le thé a donné lieu à la fois pour sa production, son conditionnement et sa consommation, à toute une industrie de la vannerie de la céramique et surtout de la porcelaine qui sont parvenues jusqu'à nous dans leur beauté et leur finesse.

Des 240 pièces présentées dans un parcours à la fois historique, technique et artistique proposé par le Conservateur Jean-Paul Desroches, se dégage une impression de grande sérénité.

Florelle Chapelle

Musée du Quai Branly jusqu' au 20 janvier 2013

## Aux sources de la peinture Aborigène



Les quelque 200 œuvres présentées dans cette exposition n'ont jamais été vues en Europe. Elles datent des années 70 et ont été peintes à Papunya, un centre de peuplement créé par l'Etat australien dans le désert d'Alice Spring, dans le Territoire du nord du pays. C'est là que quelques hommes se sont rassemblés dans les années 70... et ont changé l'histoire de l'art contemporain.

Judith Ryan, Conservateur en chef collection d'art Aborigène et Philip Batty, Conservateur en chef collection d'anthropologie respectivement à la National Gallery et au Museum de Victoria, sont les Commissaires australiens de cette exposition, dont Philippe Peltier, Conservateur en chef, responsable des collections Océanie-Insulinde du Musée du Quai Branly est, pour la partie française, le coordinateur scientifique.

L'initiative prise par le musée du Quai Branly d'accueillir l'Art Aborigène pointilliste d'une tribu du centre de l'Australie et qui n'avait été qu'à peine révélée il y a plus de vingt ans dans une exposition de la Villette, mé-

rite de retenir l'attention. On sait que cet art a inspiré Jean Nouvel dans l'architecture intérieure du musée et que le créateur de l'Ecole, Johnny Warangkuka Tjupurrula, décédé en 2001, autour de l'œuvre et de l'action duquel est constituée l'exposition, est considéré aujourd'hui comme une figure à part entière de l'art moderne. Ses œuvres qui figurent dans la plupart des musées atteignent des sommets.

Quelques pistes sur les thèmes de ces peintures et boucliers et d'indispensables explications du catalogue permettront d'en cerner l'interprétation : le rêve, l'immensité du paysage, les secrets, tous ces thèmes sont figurés par des traits, des points, et des lignes. Ces signes, qui se juxtaposent davantage qu'ils ne se mêlent, font d'ailleurs l'objet d'un petit glossaire qui permet de décrypter l'œuvre. La dominante pastel des tons, ocres, jaunes mauves gris et rouges avec des tâches et des lignes noires, donne de l'ensemble une impression d'infini et de grande sérénité, comme sans doute les sables qui baignent les lieux.

Le rêve originel du mouvement a été ainsi repris dans leurs œuvres par les différents artistes qui donnent envie d'aller à Papunya, village fondateur de la peinture Aborigène... qui a certainement encore beaucoup à nous apprendre.

Raymond Césaire

Musée du Quai Branly jusqu' au 27 janvier

## Nigeria. Arts de la vallée de la Bénoué

Cette exposition, qui se tient dans la mezzanine ouest est produite avec le Fowler Museum de l'Université de Californie. Hélène Joubert, Conservateur en chef du patrimoine, responsable de l'Unité patrimoniale Afrique du musée, en est la commissaire pour la partie française.

La Bénoué, qui prend sa source dans l'Adamaoua, à la frontière du Cameroun et du Nigeria, coule dans un lit très large et de faible pente. Son débit peut varier de 25 à 2 000 m<sup>3</sup> sur les 900 kilomètres



Statuette féminine Idoma

de son cours qui se jette dans le Niger à Lokoja. Remontant comme les premiers explorateurs le cours de la rivière où se trouvent des centres importants comme Makurdi, l'exposition replace les objets dans un contexte géographique et explore leur histoire ainsi que les connexions entre les œuvres de différentes régions de la vallée de la Bénoué.

### Fluidité des identités artistiques en Basse Bénoué

La région du confluent Niger-Bénoué est depuis plusieurs siècles la terre d'accueil de nom-

breuses populations, et notamment du nord de la Bénoué, qui emportaient généralement avec elles leurs objets rituels. On y trouve aujourd'hui, entre autres, les Igala, les Ebira, les Idoma, les Afo ou les Tiv. Ces peuples se sont progressivement mélangés pour former de nouvelles communautés, permettant ainsi d'échanger idées et styles artistiques avec leurs voisins. Par exemple, les Tiv se sont déployés à partir du sud, créant un lien culturel avec des peuples ayant partagé une même histoire. Les maternités qui protègent la fertilité humaine et agricole constituent un trait culturel commun aux peuples de cette région: ressemblances visuelles et patrimoine historique commun

### La Moyenne Bénoué.

C'est la région la plus étendue de toute la Bénoué et la plus complexe en termes d'identification ethnique. Parmi les différents groupes culturels présents dans cette région, l'exposition permet de découvrir les œuvres de près de 10 d'entre eux : les Jukun, les Mumuye, les Chamba, les Wurkun / Bikwin, les Goemai, les Montol, et les Kantana / Kulere.

L'établissement des États musulmans peuls dans la première moitié du 19e siècle et l'intensification du trafic d'esclaves ont eu un impact dramatique sur les différentes populations locales. Ces événements ont été suivis par de nouvelles perturbations venues de l'extérieur avec la colonisation britannique et l'arrivée des missions chrétiennes au début du 20e siècle.

Les œuvres sont représentatives des styles artistiques propres à la Moyenne Bénoué et se caractérisent par des masques horizontaux de forme hybride (mi-homme, mi-animal), ainsi que des masques verticaux anthropo-

morphes. Beaucoup d'art statuaire évoque des ancêtres, des défunts, des esprits de la nature, au sein d'associations curatives. Les étonnantes ressemblances entre ces différents objets d'art reflètent le partage d'une même histoire et les alliances rituelles établies entre peuples voisins.



### Haute Bénoué : capacités expressives et rituelles de l'argile

L'isolement relatif de la Haute Bénoué distingue cette région des autres par son terrain accidenté et vallonné qui permet aux populations locales de s'abriter face aux incursions des populations rivales, et notamment des cavaliers peuls.

L'éloignement de la région explique aussi le maintien de certaines pratiques rituelles locales. Des exemples de la production artistique des huit différents groupes de cette sous-région sont ici présentés (Cham-Mwana, Longuda, Jen, Ga'anda, Bena, Yungur...). La prédominance des récipients en céramique au cœur des pratiques religieuses de la Haute Bénoué marque une nette rupture avec les figures en bois et les masques, typiques des deux autres sous-régions.

À l'instar des sculptures en bois, les récipients en terre cuite servaient différentes fonctions rituelles telles que la guérison des malades, la protection des chasseurs et des guerriers, ainsi que l'activation de la présence de divers esprits ancestraux et protecteurs. On note ici comme ailleurs d'étonnantes convergences dans les styles et les fonctions des sculptures en céramique identifiées chez plusieurs groupes voisins, ce qui révèle l'étendue de leur communication et de leurs échanges historiques.

Raymond Césaire

Musée DAPPER jusqu' au 14 juillet 2013

## Design en Afrique

« s'asseoir, se coucher et rêver »



Cette exposition fait découvrir à travers une centaine de pièces, ces artefacts, sièges, appuie têtes, lits qui au cours de la journée, la nuit, et tout au long de la vie supportent le corps dans ses différentes positions.

L'originalité tient ici au fait de présenter ensemble des objets anciens d'excellente facture provenant des collections Barbier Muller, de Tervuren, DAPPER ou de collec-

tions particulières et de les avoir rapprochées ou mélangées avec les œuvres déjà reconnues de jeunes designers africains, sénégalais notamment, qui se sont investi dans la recherche artistique sur des objets du quotidien. L'humour n'est jamais loin, comme celui des « ambianceurs » des grandes capitales africaines

Bernard Laffitte

## Académie des Sciences d'Outre-Mer



[www.academiedoutremer.fr](http://www.academiedoutremer.fr)

L'ASOM a faite le 5 octobre une rentrée remarquée à laquelle a assisté un nombreux public sur le thème « les chrétiens d'Orient d'aujourd'hui » avec la participation du Cardinal Tauran, Président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, de Mgr Pascal Gollnisch, Directeur général de l'œuvre d'Orient et de plusieurs diplomates et représentants de milieux culturels. La plupart des intervenants ont porté témoignage de la situation dramatique matérielle et spirituelle dans laquelle se trouvent les églises et congrégations catholiques romaines et orthodoxes, s'interrogeant sur les éléments qui avaient pu guider la prise de position de la France sur la Syrie.

Le vendredi 19 et le samedi 20 octobre l'Académie a reçu l'Académie royale des sciences d'outre-mer de Belgique (à qui elle avait rendu visite en 2011) en organisant une séance conjointe sur « les Etats fragiles » avec une introduction prémonitoire sur le cas de la RCA. La Secrétaire perpétuelle de l'Académie belge a été officiellement « installée » comme membre de l'ASOM, avant une réception à l'Ambassade de Belgique. La matinée du 20 a été consacrée à une visite du Musée Guimet.

Après un voyage du 21 au 29 octobre de quelques uns de ses membres en Algérie, sur ses grands sites archéologiques, l'Académie a tenu le vendredi 9 novembre une séance sur « La littérature algérienne d'expression française : 1830-2012 » au cours de laquelle sont intervenus, Jean-François Mattei, Boualem Sansal, Lucienne Martini, France Marie Frémeaux et Christian Lochon.

Le vendredi 16 novembre, l'Hôtel de la Marine, Place de la Concorde, a accueilli une séance conjointe suivie d'un déjeuner, de l'ASOM pour son 90ème anniversaire et le 260ème anniversaire de l'Académie de Marine. Outre les affinités historiques des deux Institutions se retrouvant dans ce lieu prestigieux, la séance a montré, à travers les interventions des membres des deux académies, l'importance de la mer dans la construction et l'avenir de la Nation française : présence sur tous les océans, zones maritimes

exclusives, transports, richesses minérales, biodiversité et développement durable.

Le vendredi 23 novembre, l'Académie a écouté une importante communication de Dov Zerah, Directeur général de l'Agence française de développement (AFD) sur « les interventions de l'AFD dans l'outre-mer français ». Il a montré, avec le dynamisme qu'on lui connaît, comment l'insertion des économies ultramarines dans leur environnement régional est devenue l'un des objectifs des interventions de l'Agence à laquelle son expérience internationale (présence dans 67 pays, réseau, réservoir d'idées) confère légitimité et savoir faire. Les types d'action se veulent différenciés (la boîte à outils) selon les pays en fonction des opportunités, l'une des difficultés restant de définir une stratégie pour chaque communauté ultramarine. Une discussion animée s'est poursuivie avec Pascal Pascaut, directeur du département outre-mer de l'AFD.

La séance du 23 novembre s'est terminée par un moment d'émotion avec l'installation par Michel Levallois de Philippe Hugon au siège de Jacques Ferret, membre d'AROM décédé en 2010

Une séance exceptionnelle a été consacrée le 28 novembre à la présentation de l'ouvrage collectif en deux volumes de 600 pages de l'Académie, coédité avec Karthala, Présences françaises outre-mer. Le tome I porte sur Histoire : périodes et continents et le tome II sur Science, religion et culture. La direction de l'ouvrage, auquel ont participé de nombreux membres, a été assurée par Philippe Bonnichon, Pierre Gény et Jean Nemo avec une préface de Xavier Darcos. Cet ouvrage est en souscription à l'Académie au prix de 90 euros et commandé à l'Académie pour être retiré sur place ou envoyé avec frais de port (chefdecab@academiedoutremer.fr 01 47 20 87 93)

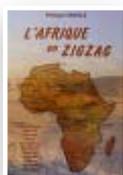
La séance du vendredi 7 décembre a été consacrée à « Algérie, les occasions manquées ». Elle a écouté les interventions de Michel Levallois, Miloud Belkaïd, Daniel Lefeuve, Jacques Frémeaux et Guy Pervillé. Ils ont rappelé les grands moments à travers lesquels, depuis Ismayl Urbain et le rêve d'un royaume arabe, à travers la politique de Napoléon III, puis sous la 3ème République, la relation franco-algérienne avait été fondée au fil des aléas des politiques parisiennes, des conflits mondiaux et des groupes de pression locaux. Les figures de ceux qui comme les frères Sergent ou Maurice Violette avaient eu une action ou une vision prémonitoire sont réapparues, comme pour mieux faire mesurer le désastre d'une relation complexe endeuillée d'une guerre dont on mesure mieux rétrospectivement l'inanité.

La séance du vendredi 14 décembre a vu l'installation de Jean-Marie Breton, éminent Professeur des Universités au fauteuil de Martin Kirsch, ancien élève de l'ENFOM, ancien conseiller à la Cour de cassation, grand spécialiste du droit du travail en Afrique, qui avait été Conseiller à la Présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches en 1980-81.

**Les prix de l'Académie pour 2012 ont été attribués aux lauréats suivants :**



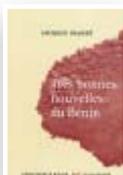
**WEBER, Jacques.**  
Le siècle d'Albion : l'Empire britannique au XIXe siècle, 1815-1914  
**Prix Luc DURAND-RÉVILLE**



**OBERLÉ, Philippe.**  
L'Afrique en zigzag  
**Prix Albert BERNARD**



**PROVENZANO, François.**  
Vies et mort de la francophonie : une politique française de la langue et de la littérature  
**Prix La Renaissance Française**



**DALODÉ, Jacques.**  
Très bonnes nouvelles du Bénin  
**Prix Paul BOURDARIE**



**VASQUEZ, Jean-Michel.**  
La cartographie missionnaire en Afrique (1870-1930)  
**Prix Robert CORNEVIN**



**LUNVEN, Michel.**  
Ambassadeur en FrancAfrique  
**Prix Paul BOUTELLER**



**JOURNOUD, Pierre.**  
De Gaulle et le Vietnam, 1945-1969 : la réconciliation  
**Prix Auguste PAVIE**



**ROUX, Pierre-Emmanuel.**  
La croix, la baleine et le canon : la France au milieu du XIXe siècle  
**Prix Auguste PAVIE**



**PERVILLÉ, Guy.**  
La France en Algérie, 1830-1954  
**Prix Maréchal LYAUTEY**



**MEZGHANI, Ali.**  
L'État inachevé : la question du droit dans les pays arabes  
**Prix Louis MARIN**



**GEORGES, Nael.**  
Le droit des minorités : le cas des chrétiens en Orient arabe  
**Prix Louis MARIN**



**ROLLAND, Denis.**  
L'Amérique latine et la France : acteurs et réseaux d'une relation culturelle  
**Prix Robert DELAVIGNETTE**

## PROGRAMME DES SÉANCES DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2013 DE L'ASOM

(Les séances ont lieu à 15 heures, 15, rue La Pérouse 75116 Paris)

- **Vendredi 18 janvier 2013**  
Transmission de présidence  
Allocution de **Denis FADDA**  
Allocution de **Jeanne-Marie AMAT-ROZE**

Présentation du projet Dictionnaire de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer Mots et expressions des parlers français du Monde par **Pierre GÉNY, Michel GUILLOU et Guy LAVOREL**, Professeur des universités à la Faculté des Lettres et Civilisations de l'Université Jean Moulin Lyon III, Président honoraire de l'Université Jean Moulin Lyon III

Installation par **Pierre GÉNY** de **Jean-Noël CAPDEVIELLE**, en qualité de membre titulaire en 4e section, qui fera l'éloge de **Pierre ROGNON**

▪ **Vendredi 25 janvier 2013 de 16h-18h**

Carnet du voyage en Algérie du 21 au 29 octobre 2012

▪ **Vendredi 1er février 2013**

La Polynésie, laboratoire de l'Outre-mer français par Maître SZPNER qui sera présenté par **Pascal CHAIGNEAU**

Une terre de fascination, de guerre et de mémoire : l'Indochine des écrivains par **France-Marie FRÉMEAUX**, docteur en littérature comparée

▪ **Vendredi 15 février 2013**

Charles Mérieux et l'Outre-mer par **Philippe STOECKEL**, Vétérinaire, Président de l'Agence de médecine préventive (AMP) qui sera présenté par **Pierre SALIOU**

La politique de santé en Afrique, ce qu'elle a été, ce qu'elle est : implication des VP (Volontaires du Progrès) dans la médecine de proximité par **Jacques GODFRAIN**, ancien ministre de la Coopération, Président de l'Association française de volontaires du progrès (AFVP), Président de la Fondation Charles de Gaulle qui sera présenté par **Marc GENTILINI**

▪ **Vendredi 22 mars 2013**

L'accès à l'information d'origine publique : un enjeu pour le monde d'aujourd'hui

Introduction par **Bruno DELMAS**

Bilan des avancées récentes par **Perrine CANAVAGGIO**, Consultante de l'Unesco, ancienne archiviste de l'Élysée (1974-1994) et Secrétaire général adjoint du Conseil international des archives, qui sera présentée par **Bruno DELMAS**

Installation par **Yves GUENA** de **Jean DELANEAU**, en qualité de membre titulaire en 2e section, qui fera l'éloge de **Louis SANMARCO**

OIF



L'organisation internationale de la francophonie (OIF) qui a tenu son XIVème sommet à Kinshasa dans des conditions controversées, tiendra le prochain à Dakar en 2014. Elle a l'avantage d'être aujourd'hui une institution reconnue menée avec hauteur de vues par un Secrétaire Général dont les qualités sont unanimement appréciées même si la lutte pour le respect des droits de l'homme qui fait partie de sa mission, peut poser problème dans certains pays membres ou aspirant à l'être. L'importance que lui reconnaît la France à travers une nouvelle Ministre à part entière montre qu'elle reste consciente de l'aspect déterminant pour son influence que demeure cette Organisation.

La déclaration de Kinshasa met l'accent sur les enjeux environnementaux et économiques, la gouvernance démocratique et les droits de l'homme, la position de la langue française face à la diversité culturelle et à l'éducation, une place spécifique étant réservée à l'Afrique dans la francophonie et la gouvernance mondiale. Ce texte a été repris à New-York en vue d'une coopération renforcée sur ces sujets avec les Nations Unies.

La 87ème session du Conseil permanent de la Francophonie se réunira le 15 mars à Paris dans les salles de Conférence du MAE, mais en attendant diverses manifestations sont prévues dans des domaines aussi divers que les nouvelles technologies, de la jeunesse et de l'abaissement des obstacles tarifaires entre les pays du bassin du Mékong et ceux de la CEMAC et de l'UMOA.

A noter pour les anciens résidents de la Cité Universitaire qu'une 2ème édition du concours de récits « 17 boulevard Jourdan » sur le thème « Le voyageur immobile » est ouverte du 21 novembre au 21 février par l'OIF (voir site).



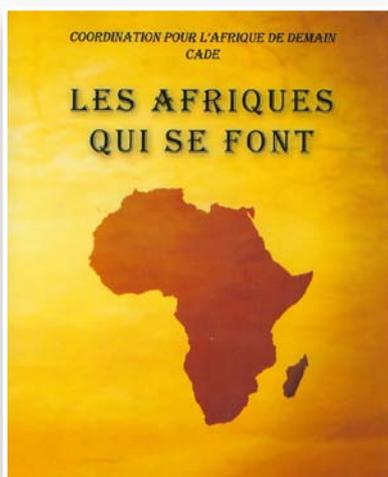
### Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



[www.afrique-demain.org](http://www.afrique-demain.org)

La CADE a terminé sa série de conférences-débats le 12 décembre sur le thème « Valoriser le potentiel énergétique de l'Afrique en création de richesses ».

Les locaux de l'ENA observatoire étant indisponibles, elle reprendra ses travaux pour le premier trimestre à la **Maison des Associations du XVème, 22 rue de Saïda à Paris 15ème**.



- Le **mercredi 9 janvier de 18h à 20h** avec une conférence exceptionnelle de Maître Dominique Kounko, président de l'association Initiatives africaines et Emmanuel Terray, anthropologue, Directeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales sur le sujet : « Quelle place pour les migrants dans notre société ? » ; la séance sera animée par Sylvie Koffi, journaliste à RFI
- **Mercredi 23 janvier 2013** : 4ème rencontre-débat du cycle III « Valoriser et transformer les potentiels de l'Afrique en richesses réelles » : **Afrique-Inde : quels partenariats d'investissement, quels « business models » innovants ?**
- **Mercredi 13 février 2013** : 5ème rencontre-débat du

cycle I sur le thème : « Femmes, genre, famille et lien social. Représentations et réalités » **Femmes chefs d'entreprises**.

- **Mercredi 20 mars 2013** : 5ème rencontre-débat du cycle II « Production du savoir et du savoir-faire ». **La Santé**.

La CADE a réalisé en 2012 une exposition sur « Les Afriques qui se font » qui a été présentée en avant-première à « La belleilloise » le 24 novembre. Cette exposition qui comprend plus de 150 photos et de 40 cartes, se compose de 27 panneaux. Elle est disponible en double format (200x100 et 60x84 avec œillets). Accompagnée d'un catalogue de 218 pages, elle se veut « une présentation objective de la vie, des sociétés, de l'économie, de l'écologie et des œuvres africaines afin de montrer comment ce continent construit de manière indépendante et originale son avenir ». Elle est à la disposition de tous les organismes et associations qui souhaiteraient la présenter et s'en servir de support pour des animations. Outil permanent de la CADE, elle sera remise à jour en fonction des besoins et des moyens pour refléter l'état des connaissances.

### Association Réalités et Relations internationales



[www.arri.fr](http://www.arri.fr)

ARRI a terminé son cycle de conférences-débats et déjeuners, avec les résultats des élections américaines, une conférence sur « l'Inde, quel avenir ? » de l'ancien Ambassadeur de Delhi, Claude Blanchemaison, « Le Maroc sur la voie de la sagesse » avec Chafik Benmoussa, Président du Conseil économique, un « Bilan de la présidence tournante de l'UE » avec l'Ambassadeur de Chypre.

Jean-François Le Duc, nouveau Secrétaire général, rend compte dans le dernier numéro de « Regards sans frontières » des assises de l'association qui se sont déroulées à la FIAP Jean Monnet. ARRI compte 714 membres cotisants. Les assises ont prévu de réactiver un groupe franco-allemand qui a été durement frappé par la disparition tra-

gique de Christiane et Andréas Hecker. Jean Michel Fauve, dans ses vœux pour 2013, fait un plaidoyer pour le rapprochement avec le Mouvement Européen-France (ME-F).

Les manifestations prévues par ARRI pour le premier trimestre de 2013 sont :

- **Jeudi 10 janvier** à l'IPSEC 16/18 place du Général Catroux 75017 métro Malesherbes de 18 h à 20 h **Conférence de Jean-Michel Fauve « La France, l'Europe et le monde face aux défis d'aujourd'hui »**
- **Mardi 15 janvier** à l'IPSEC de 18 h à 20 h « **La chine, puissance militaire et spatiale** » avec **Christian Quesnot, général d'armée (2S)**
- **Jeudi 17 janvier** à l'IPSEC de 18 h à 20 h « **Géostratégie du crime** » avec **François Thual, Conseiller au Sénat, enseignant à l'Ecole de guerre.**
- **Lundi 21 janvier** de 17 h 30 à 19 h « **Le regard sur l'actualité européenne** » avec **Robert Toulemon** à la Représentation du Parlement européen, 288 boulevard Saint Germain 75007 Paris
- **Jeudi 24 janvier** : déjeuner-débat avec **Elisabeth Guigou** au Cercle Mess de l'Ecole Militaire 1 place Joffre Paris 7ème de 12 h 45 à 14 h 45 sur le thème « **L'Europe et le fédéralisme** »
- **Mardi 29 janvier** de 18 h à 20 h à l'IPSEC « **Le Tibet** » avec **Anne-Marie Blondeau, tibétologue**, ancienne directrice d'études à l'Ecole pratique des hautes études.
- **Lundi 4 février** : déjeuner-débat au Cercle Mess de l'Ecole militaire de 12 H 45 à 14 H 45 « **La Moldavie** » avec **Oleg Serebrian, Ambassadeur de Moldavie en France.**
- **Mercredi 6 février** au siège d'ARRI 11 rue Nicolo 75016 Paris de 17 h 30 à 19 h « **La Guinée** » avec **Pierre Lelong, ancien Ministre.**
- **Mardi 12 février** de 18 h à 20 h à l'IPSEC, « **Le Mexique, quel avenir ?** » avec **François Treilhou.**
- **Lundi 18 février** : déjeuner-débat (lieu à préciser) « **Les relations franco-allemandes** » avec **Suzanne Wasum-Rainer, Ambassadeur d'Allemagne en France.**
- **Jeudi 28 février** à l'IPSEC de 18 h à 20 h « **Chine et Afrique** », avec **Philippe Richer, ancien Ambassadeur au Vietnam.**
- **Mercredi 20 mars** : Cercle Mess de l'Ecole Militaire, 12 h 45 à 14 h 45 déjeuner-débat sur « **Le traité européen** » avec **Jean-Dominique Giuliani, Président de la Fondation Robert Schumann.**

## IMAGES & MEMOIRES

# I & M

[www.imagesetmemoires.com](http://www.imagesetmemoires.com)

Le Bulletin n° 34 d'automne 2012 d'I&M comportait un éditorial de son président sur les activités de l'association et l'indication de deux nouveaux projets d'exposition, l'une sur « Le réseau Abidjan Niger » et l'autre sur « L'histoire postale du Burkina Faso ». Plusieurs pages étaient consacrées par Didier Carité au « centenaire de la mort d'Auguste Béchaud (1912-2012) » avec de magnifiques images en sépia réalisées par le célèbre « marsouin » amateur de photographie.

Un **coup de cœur** s'est porté sur des cartes illustrées des pavillons de l'exposition coloniale de Marseille (1922). On trouve également la reproduction de cartes postales soudanaises et voltaïques de la « Mison Larger ». Stéphane Richemond signale « un joli coup de marteau pour l'Orient des photographes », lors d'une vente de Gros & Delettrez consacrée à cette thématique à l'Hôtel Drouot. Enfin, un article de Fuseyni Diakité est consacré aux photographies d'Arouna Racine Keita montrant, avec des clichés qui datent de 1991, « la part de l'image dans la révolution »

## ENFOM



Association des anciens élèves de l'Ecole  
Nationale de la France d'outre-mer

[enfom@wanadoo.fr](mailto:enfom@wanadoo.fr)

L'association qui avait tenu son Assemblée générale la veille a marqué comme chaque année le 11 novembre -qui tombait un dimanche- par une messe, qui s'est dé-

roulée cette année dans la chapelle de L'Ecole militaire (et non à la cathédrale Saint-Louis des Invalides indisponible). Elle a été suivie d'un déjeuner au Mess de l'Ecole qui a réuni 80 participants. La diminution de ses effectifs (39 décès en 2012) amène évidemment l'AAEENFOM à s'interroger sur son avenir, néanmoins encore assuré pour les prochaines années grâce à son secrétariat, son bureau de la rue Oudinot et quelques réserves de trésorerie. L'association comprend toujours en Aquitaine, Bretagne, la région Centre, la Normandie, l'Occitanie et la Côte d'Azur des sections locales, certaines actives et auxquelles leurs membres restent attachés. Le premier bulletin de 2013, avec les vœux du Président, Bernard Vinay, fait place à des souvenirs d'avant ou d'après les indépendances et au témoignage de Rosemarie Girault sur Madagascar dans la rubrique « elles étaient avec nous ».

AROM et l'ENFOM s'associeront à une exposition des œuvres de Gaston Boyer, décédé en 2012, qui se tiendra du 19 avril au 10 mai 2014 à la Mairie du VIème arrondissement. Il était, entre autres talents le plus souvent inspiré par l'Afrique, l'auteur du logo d'AROM. Son fils Jean-Marc, Inspecteur du Patrimoine, qui sera le Commissaire de l'exposition, a bien voulu accepter de lui succéder comme membre d'AROM.

### ADOSOM



L'hôtel Windsor à Cannes

L'association des œuvres sociales d'Outre-mer vient de changer de Présidence. Celle-ci est maintenant assurée par l'ingénieur général des Ponts Aldo Massa, fils du Contrôleur général des Armées Charles-André Massa, chef de mission d'aide et de coopération à Abidjan dans les années 60. Ce changement d'équipe a été l'occasion de rappeler l'établissement remarquablement situé dont

dispose l'association à Cannes avec l'hôtel Windsor, lieu favori de réunion des anciens d'Outre-mer.

Tous renseignements peuvent être obtenus au secrétariat de l'ADOSOM auprès de Madame Montout 27 rue Oudinot 75007 Paris - Tel 01 53 69 21 29 courriel lydia.montout@outre-mer.gouv.fr.

Pour découvrir le Windsor taper « windsor cannes » sur un moteur de recherche. Le nouveau directeur de l'Hôtel est M. Guibert Portable 07 87 81 42 83 courriel windsor@adosomcannes;

### Les Comptoirs de l'Inde



[www.comptoirsinde.org](http://www.comptoirsinde.org)

L'association que préside Douglas Gréssieux a organisé les 17 & 18 novembre 2012 à La Mairie du XXème son second salon du livre sur l'Inde avec, comme invités d'honneur Jean-Claude Carrière et Abha Dawesar. Alternant sur fond d'expositions de peinture et de photographies, conférences sur des thèmes politiques, économiques ou culturels et animations artistiques ou sur l'art de vivre en Inde dans sa diversité, ces deux journées ont connu un grand succès.

Des séances de dédicaces ont été organisées dans la « grande librairie » patronnée par l'Harmattan avec la présence de plus de cinquante auteurs, témoignant de la richesse de la littérature franco-indienne, de Kenizé Mourad à Christophe Jaffrelot et Frédéric Landy en passant par Catherine Servan Schreiber. Deux hommages ont été rendus, l'un à Rabindranath Tagore avec un documentaire sur la situation actuelle de l'ashram et l'autre à Lokenath Battacharya, grand poète et romancier bengali disparu en 2011.

Lieu de convivialité, le siège de l'association 60 rue des Vignolles 75020 Paris, organise de multiples activités liées à la culture indienne. Tel : 01 46 59 02 12 courriel : [comptoirs-inde@wanadoo.fr](mailto:comptoirs-inde@wanadoo.fr)

*In memoriam*

## ANDRÉE DORÉ-AUDIBERT

Andrée Doré-Audibert est décédée le 5 août 2012 à Marignane. Ses obsèques civiles ont eu lieu au cimetière Saint Nicolas. Elle allait avoir quatre vingt dix ans et son état de santé ne lui avait pas permis d'assister à la remise du recueil de témoignages prévue par son entourage.

Andrée Doré avait un tempérament de militante formé au fil de ses études d'assistante sociale, métier qu'elle exerça de 1949 à 1963 en Guinée, au Mali puis au Burkina Faso aux côtés de son mari, Jean Audibert, administrateur de la France d'outre-mer, lui-même engagé avec passion dans la décolonisation de l'Afrique.

Le retour de son mari à Paris, au Ministère de la coopération où elle était elle-même titulaire, lui donna l'occasion de passer un doctorat en sciences sociales et de militer dans plusieurs mouvements féministes à Paris ou à Marignane où ils avaient leur maison de famille.

Ayant pris une retraite anticipée, elle entreprit aux côtés de son mari, devenu Directeur de Cabinet de Jean-Pierre Cot, premier Ministre de la Coopération socialiste, une vie de militante politique active notamment comme Présidente de l'Association des Françaises de l'Etranger, opposée à l'Union des Français de l'Etranger. Elle accompagna Jean Audibert dans ses postes d'Ambassadeur en Autriche jusqu'en 1983, puis de Conseiller du Président Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches de 1986 à 1988, d'Ambassadeur à Bruxelles, puis en Algérie jusqu'en 1992. Directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques où son action suscita des remous, son décès en 1999, à 62 ans, est venu porter un coup brutal à la carrière de ce couple très fusionnel et dynamique. Ils reportaient vers le monde associatif le temps, les engagements et la solidarité qu'ils auraient pu avoir en faveur d'enfants qu'ils n'avaient pas.

Andrée Doré avait publié en 1988 un essai sur « Irène de Lipkowski », députée de 1951 à 1995, grande militante d'un gaullisme de gauche et défenseur du sort des exclus. En 1993, elle créa l'Observatoire Femmes Maghreb Méditerranée avec Malek CHEBEL, Sophie Bessis, Esther FOUCHIER, Souad Khodja pour organiser deux colloques, l'un à Marseille, l'autre à Montpellier. Deux ouvrages rendent d'ailleurs compte des réflexions des chercheuses sur la place des femmes dans l'espace euroméditerranéen. En 1995, après son expérience en Algérie, elle publia « Femmes de méditerranée et vivre en Algérie : des françaises parlent » avec Annie Morzelle. En 2000 parut « Une décolonisation pacifique, chroniques pour l'histoire » et en 2002 « Propos irrévérencieux d'une épouse d'Ambassadeur ». Enfin fut publié en 2006, chez Karthala, une anthologie des notes, réflexions et discours de son époux intitulée « Jamais je n'ai cessé d'apprendre l'Afrique ». Au-delà de l'analyse qu'ils font des situations qu'ils ont vécues, avec leurs succès et leurs échecs, ce dernier ouvrage nous donne l'image du couple de véritables humanistes qu'ils étaient.

Andrée Doré-Audibert fut, tout au long de sa vie, la grande animatrice de la lutte pour la promotion de la femme en Afrique et en Méditerranée. Elle mobilisa intensément le continent pour la IVème conférence des Nations Unies de 1995 sur la femme à Beijing. Sa force de persuasion et d'organisation dans toutes les associations qu'elle présidait et animait étaient connues, et parfois redoutées des services. Elle resta, jusqu'à la fin, très attachée au Forum Femmes Méditerranée qui lui a rendu un hommage émouvant.

Andrée Doré-Audibert avait été élue en 2002 membre titulaire en 5ème section de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer au fauteuil de Marc Blancpain, qui avait été de 1945 à 1973 Secrétaire général de l'Alliance française.

Raymond Césaire

## HENRI SERVANT (1924 - 2012)

Henri SERVANT est mort le 30 août dans sa ville natale de Nîmes où, bien qu'il fût devenu parisien confirmé, il aimait à se retrouver chaque année, pendant les mois d'été. C'est là où l'attendait, alors qu'il se préparait à regagner Paris, une mort stupide, navrante, une chute après un faux-pas, sa tête

heurtant violemment le sol. Il mourait le lendemain d'une hémorragie cérébrale sans avoir repris connaissance.

Henri était mon ami le plus cher. Nous nous étions connus à l'Ecole, ayant tous deux choisi la section Indo-

chine. La sympathie venait tout naturellement pour ce garçon ouvert et chaleureux dont la culture se parait d'un humour aux colorations méridionales. Au total le plus agréable des condisciples.

Au début de 1948, son brevet en poche, Henri vogue vers ces lointains tropiques où l'appelle, une solide vocation. Mais il ne vogue pas seul à bord du « Félix Roussel ». Il est accompagné de Suzanne, la « bizut aux yeux bleus », une khâgneuse rencontrée à Montpellier au moment de sa prépa. Un coup de foudre irréversible qui débouche sur un mariage au sortir de l'École.

A leur arrivée en Indochine, ils sont dirigés vers Hanoï, où Henri est affecté au Service d'information du Commissariat de la République tandis que Suzanne prend un poste de professeur de lettres classiques au Lycée Albert Sarraut. Ayant moi-même été nommé à Hanoï, se noue entre nos deux couples une amitié qu'aucun nuage n'a jamais obscurci.

Le Service d'Information revêt une importance particulière en cette époque où le Vietnam opère, au prix de cruels soubresauts, son passage de la période coloniale à l'indépendance. Les opinions publiques mondiales gardent des yeux inquisiteurs fixés sur les événements dans ce Sud-est asiatique devenu un enjeu de la guerre froide. Les rapports avec les journalistes de toutes nationalités qui se pressent à Hanoï exigent alors un doigté particulièrement délié. C'est pour Henri une école initiatique dont il se tire avec honneur, son sens du contact humain et son intelligence le préservant des imprudences de langage parfois redoutables de ce genre de mission.

A son deuxième séjour, à Saïgon, cette fois, il se rode, auprès du Commissaire général de France, aux techniques de l'analyse politique, dans une situation particulièrement complexe. Le troisième séjour le trouve Directeur-adjoint de la Mission d'aide au Vietnam, où il approfondit ses connaissances en économie et s'initie aux affaires de coopération.

Aussi lorsque, en 1958, intervient le reclassement des administrateurs de la FOM, se trouve-t-il bien armé pour servir dans le corps diplomatique où il est intégré. Après quelques mois passés à l'administration centrale, il est nommé consul général adjoint à Marrakech. Une affectation qui marquera une étape décisive dans l'évolution de sa vie administrative. Car, dans cette ville, il se trouve plongé dans la complexité du monde arabe. Et c'est une révélation. Désormais et jusqu'à la fin de sa carrière, il se consacrera aux problèmes de cet Orient difficile, en perpétuelle ébullition, où sa finesse intellectuelle trouvera pleinement matière à s'exercer et dont il deviendra l'un des spécialistes les plus éclairés du Quai d'Orsay.

Et d'abord comme conseiller à la Mission permanente

de la France auprès des Nations-Unies où il est nommé en 1968 et chargé de suivre les affaires du Proche et Moyen Orient. Dans le cadre de la politique arabe initiée par le général de Gaulle, il prépare les dossiers et les interventions à l'Assemblée générale et au Conseil de Sécurité, mais aussi, tâche peut-être la plus délicate, pratique le travail de lobbying où il excelle, servi par sa finesse et son art du contact. Il reste sept ans à ce poste avant de regagner Paris où il prend les fonctions de Directeur-adjoint d'Afrique du Nord et Levant. Fonctions qu'il exerce avec la même efficacité.

Si bien qu'en 1980, le gouvernement le nomme Ambassadeur de France en Syrie. Le poste est difficile, semé d'embûches. Les relations entre les deux pays, du fait des prétentions du dictateur Hafez el Assad, connaissent un équilibre précaire, à la merci de la moindre erreur. Pendant les cinq années que dure sa mission, Henri n'en commet aucune. Nommé ensuite au Pakistan, dans un contexte tout aussi explosif, il sait déjouer les chausse-trappes avec le même savoir-faire. A sa retraite, il accepte de créer l'Association d'amitié France-Syrie. Il s'y emploie, pendant quinze ans, à développer en France une meilleure connaissance de la richesse culturelle et humaine de la Syrie.

Henri Servant aura réussi sa vie. Professionnellement en parvenant à des postes de haute responsabilité où ses talents, couronnés par les rosettes d'officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du Mérite, ont trouvé toute leur mesure. Sa vie personnelle fut à l'image de sa vie publique, transparente et sans aspérités, grâce, avant tout, à la présence à ses côtés de Suzanne, sa femme, à la personnalité si attachante, alliage précieux d'indulgente bonté, de rigueur morale et de force de caractère. Elle lui aura apporté, tout au long d'une union de soixante-cinq années, soutien, encouragement et inspiration. Et lui aura donné de surcroît quatre garçons dont il avait tout lieu d'être fier – un architecte, un cadre supérieur d'Air France, un inspecteur des finances, un banquier – et qui, à leur tour, lui ont assuré une descendance aussi nombreuse que sympathique.

En dépit de l'orientation nouvelle qu'avait prise sa situation professionnelle, Henri est resté fidèle à la vocation de sa jeunesse. Il avait exprimé la ferme volonté que l'avis qui annoncerait un jour sa disparition mentionnât sa qualité d'Administrateur de la FOM en même temps que celles de Ministre plénipotentiaire et d'ancien Ambassadeur.

Il a été inhumé dans sa bonne ville de Nîmes. Au cours d'une messe du souvenir célébrée ultérieurement le 5 octobre en l'église Notre-Dame du Lys à Paris, une foule nombreuse et recueillie a tenu à exprimer, par un dernier hommage, l'estime dans laquelle Henri Servant était tenu et la tristesse ressentie à la disparition de l'homme de cœur, d'intelligence et de devoir qu'il avait été.

André Arnaud (ENFOM 1945)